

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Bientôt une crèche flambant neuve

La crèche municipale va emménager cet été dans les locaux de la toute nouvelle Maison de l'Enfance. Ces nouveaux locaux cumuleront les qualités propres à une crèche moderne, les inscriptions sont ouvertes. *Suite à la page 10*

SONVILIER

Un nouveau bus pour les écoliers

Les enfants de la Montagne de l'Envers qui sont scolarisés à Sonvilier et à Renan bénéficient d'un nouveau bus rouge. Conduit par Mary-Claude Repond, ce véhicule effectue entre 17 et 120 km par jour. *Suite à la page 19*

MAGIC PASS

Prix préférentiel reconduit

Les enfants en âge de scolarité des 10 communes actionnaires d'Erguël Sports SA ont la possibilité de se procurer ce sésame au prix attractif de 172 francs. L'offre est limitée dans le temps. *Toutes les infos à la page 25*

Pâques : délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit :

- Utile et paroisses : lundi 14 avril, 10 h
- Officiel et sport : lundi 14 avril, 12 h
- Rédactionnel et annonces : mardi 15 avril, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Saugue, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage**: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact**: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications**: sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs**: annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Logements neufs pour insectivores

Samedi, perchés sur des échelles et une nacelle, des bénévoles du CEPOB et de Cormoiseaux ont changé tous les nichoirs destinés aux Martinets noirs, sur le collège de Sonceboz. Jeudi, des écoliers ont posé des nids pour hirondelles à Cormoret. Une belle surprise pour ces oiseaux magnifiques qui trouveront de nouvelles possibilités de nicher à leur tout prochain retour de migration. *Suite aux pages 11 et 15*



Une escadrille de martinets noirs dans un ciel estival, photo: Alain Georgy

Immobilier

Emplois

À LOUER
TRAMELAN

Centre du village
Appart. 4 1/2 pièces

3 chambres + salon, cuisine,
1 salle de bains, douche séparée,
cave.
Place de parc.

Pour renseignements :
032 487 65 88

PARTICULIER
recherche maison

Tél. 079 355 02 99

Baux à loyer

En vente à l'imprimerie
Bechtel SA

À VENDRE
poulets de ferme 15 francs le kg
poules à bouillir 8 francs la pièce
078 873 92 76

Services

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

MAÇON CHERCHE TRAVAIL
dans toute maçonnerie, peinture,
rénovation et pavé, dalle de jardin.
30 ans d'expérience. Libre de suite.
Tél. 078 216 29 74



La Municipalité de Courtelary

met au concours, à la suite du départ de la titulaire, pour une entrée en service au **1^{er} juin 2025** ou à convenir, le poste de

secrétaire municipal(e) (80%)

Activités

- Co-responsable pour diriger et conduire l'administration communale
- Préparer et assister aux séances du conseil municipal et à diverses commissions
- Assurer le suivi des décisions, la rédaction des procès-verbaux et de la correspondance
- Traiter des demandes de permis de construire
- Responsable de l'exécution ou de la délégation des tâches se rapportant à la police administrative
- Collaborer avec les différents services communaux, les autorités et partenaires extérieurs
- Possibilité à terme de reprendre la responsabilité des ressources humaines, de l'informatique et de la gestion administrative de la crèche municipale

Profil souhaité

- CFC d'employé(e) de commerce, complété par un Diplôme de cadre en administration communale ou disposé à suivre la formation
- Expérience dans un poste similaire et connaissance des logiciels NEST et Pro Concept, un atout
- Expérience du traitement des demandes de permis de construire, obligatoire
- Flexibilité, autonomie, pragmatisme et sens de l'organisation
- Orthographe parfaite et syntaxe de qualité
- Aisance dans la prise de notes et la tenue de procès-verbaux
- Goût pour les contacts humains et discrétion
- Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand
- Maîtriser les outils informatiques courants

Nous offrons

- Travail autonome et varié au sein d'une petite équipe motivée et sympathique, avec possibilité de faire du télétravail
- Possibilités de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi répondant aux normes cantonales bernoises

Délai de postulation: 11 avril 2025

Votre dossier complet de candidature est à adresser, avec mention « postulation », au **Conseil municipal, Grand-Rue 58, case postale 59, 2608 Courtelary** ou par courriel à fleury.admin@courtelary.ch

Le cahier des charges est disponible à l'administration municipale et sur www.courtelary.ch, sous la rubrique actualités. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Vincent Fleury, Administrateur des finances, au **032 944 16 01** selon les heures d'ouverture des guichets.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant aux conditions mentionnées ci-dessus.

La Résidence Les Roches, un établissement médico-social situé à Orvin, qui offre un accueil chaleureux et un accompagnement de qualité à 49 résidents, recherche pour renforcer ses équipes des soins et de l'intendance:

un ou une assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) de 60% à 100%

un ou une gestionnaire en intendance ou formation équivalente de 60% à 80%

Vous êtes intéressé(e)? N'hésitez pas à contacter notre administration au 032 358 09 50 ou à consulter notre site internet à l'adresse suivante: www.residence-les-roches.ch

Nous attendons votre dossier avec impatience à l'adresse suivante:
Résidence Les Roches, Les Oeuches 26, 2534 Orvin

Rejoignez-nous et contribuez à faire une différence dans la vie de nos résidents!

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

Mise au concours

En raison d'un remplacement, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

concierge / collaborateur technique pour la salle de spectacles à 50%

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Renseignements auprès de M^{me} Jessica Lanz, cheffe de service, tél. 032 942 44 36. Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Concierge / Collaborateur technique », **jusqu'au 25 avril 2025**.

OFFRE D'EMPLOI

Le Passage à Corgémont, maison spécialisée dans l'accompagnement, l'encouragement et la protection des enfants et adolescents, recherche de suite ou à convenir:

un(e) éducateur(trice) ES/HES 80-100%

Missions principales:

- Veiller au maintien des relations des enfants et des adolescents avec le système, ainsi qu'avec leur environnement familial et social.
- Garantir le bon déroulement et la sécurité des journées en institution et à l'école, aussi bien en semaine que le week-end, en période scolaire comme pendant les vacances.
- Mettre en œuvre et actualiser le programme pédagogique, en collaboration avec l'équipe éducative et en accord avec la direction, selon les besoins individuels de chaque jeune.
- Appliquer de manière adéquate les procédures et processus dans la vie quotidienne de l'institution.
- Collaborer avec la direction au développement de l'institution.

Qualifications requises:

- Expérience auprès d'enfants et d'adolescents ayant des besoins particuliers en matière d'encouragement, de protection et/ou d'accueil extrafamilial.
- Bonnes capacités organisationnelles.
- Flexibilité et adaptabilité.

Les dossiers de candidature sont à adresser par mail à:
Maxime Ochsenbein, directeur, mochsenbein@depassage.ch
Plus d'informations au **079 363 11 93** ou sur www.depassage.ch

Horticulture



5 avril 2025

en vert
Bonheur

Après 25 ans, notre garden centre

fait peau neuve...

Venez faire la fête avec nous!

Samedi 5 avril
8h00 – 17h00

- Promotion de rempotage de plantes d'intérieur
- Service pour votre secateur Felco
- Restauration



LEHMANN

Baumschulen Pflanzcenter
3294 Büren an der Aare
Telefon 032 351 15 19
www.lehmann-baumschulen.ch

Emploi

- **A vendre**
- **A louer**
- **Concerts**
- **Menus**
- **etc.**

UNE ANNONCE
UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

Kocher
& Cie SA
2606 Corgémont
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15

Nous cherchons

un(e) mécanicien(ne) sur machines agricoles avec de l'expérience professionnelle 100% ou à convenir

Vos missions

- Réparer et entretenir des machines et véhicules agricoles (et forestiers).
- Diagnostiquer des pannes.
- Effectuer des dépannages.
- Travailler de manière autonome et en équipe.

Profil

- CFC de mécanicien(ne) sur machines agricoles ou mécanicien(ne) sur machines de chantier ou équivalent.
- De langue française ou allemande.
- Disposer du permis de conduire.
- Souhaitait relever des défis.

Nous vous offrons

- Une place de travail stable dans une entreprise dynamique.
- Travaux à l'atelier et à l'extérieur.
- Des prestations sociales modernes.
- Une formation continue.

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Kocher & Cie SA 032 489 15 15 – 079 631 85 11
Grand-Rue 65, 2606 Corgémont garage.kocher@bluewin.ch

Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes** : vendredi 4 avril, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 5 avril, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 6 avril, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 8 avril, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 9 avril, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 10 avril, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 11 avril, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.:** 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie** : dimanche 6 avril à 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.**

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique : samedi 5 avril, 18h à Corgémont; dimanche 6 avril, 10h à Saint-Imier; mardi 8 avril, 9h à Corgémont; jeudi 10 avril, 19h à Saint-Imier. **Shibashi** : lundi 7 avril, 19h30 à Corgémont; mercredi 9 avril, 9h30 à Saint-Imier. **Célébration de Pâques de l'Aumônerie œcuménique des personnes handicapées** : mardi 8 avril, 18h à Saint-Imier. **Retraités du Vallon** : jeudi 10 avril, 12h, restaurant de la Clef, Courtelary. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes** : samedi 5 avril pas de messe; dimanche 6 avril à 9h30 messe à Tavannes; jeudi 10 avril à 9h messe. **Méditation du chapelet** : mardi 8 avril à 17h au foyer. **Répétition du Petit cœur** : mardi 8 avril à 19h30 à l'Église catholique. **Catéchèse enfants 7-12 ans** : mercredi 9 avril à 18h au foyer. **Fête de la paroisse et Fête des Rameaux** : samedi 12 avril. **Ouverture secrétariat** : mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte** : dimanche 6 avril à 10h. École du dimanche à 10h. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ **CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Gottesdienst** : Sonntag 6. April, 10h mit Flavien Sauser. **Culte en français** : dimanche 6 avril à 10h à la rue des Prés, Tramelan. **Soirée de planification** : mardi 8 avril à 20h. **Soirée de prière** : mercredi 9 avril à 20h chez Esther et Hans Oppliger, L e Cerneux-Veusil. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

■ **ORVIN Église mouvement Culte** : dimanche 6 avril à 10h. Une vie transformée avec Denise Vianney-Liaud. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube : église mouvement. **Maison de prière** : mercredi 9 avril de 20h15 à 21h15. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs : Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11 à 19 ans) : vendredi 4 avril à 19h. **Culte** : dimanche 6 avril à 10h. Prédication de David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Club spécial de Pâques** : mercredi 9 avril, 14h à 17h. Au programme : histoire biblique, grand jeu, chant. **Club d'enfants (5 à 11 ans)** : jeudi 10 avril à 12h. **Groupes de maison** : plus d'infos sur demande. **Groupes de prière** : plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur : David Weber, dj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.**

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte avec assemblée générale : dimanche 6 avril à 9h30. **Prière communautaire** : jeudi 10 avril à 19h. **2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Soirée du Groupe de Jeunes du Roc : samedi 5 avril à 20h. 100% pour toi. Contact : Auréanne, 079 625 06 85. **Célébration** : dimanche 6 avril à 10h, avec Géraldine Foster d'Orvin. Géraldine est une femme de foi qui a traversé plusieurs épreuves

avec courage. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. **Rendez-vous de prières** : lundi 7 avril à 20h. **Assemblée générale ordinaire de l'Église du Roc** : jeudi 10 avril à 20h, dans nos locaux. **Soirée AntiZone pour les jeunes de 12 ans et plus** : vendredi 11 avril de 19h à 21h30. Contact : Timothée, 076 675 94 85. **Service d'entraide** : écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral : Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.**

Église néo-apostolique de Suisse Service religieux : dimanche 6 avril à 9h30. **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte et message biblique** : dimanche 6 avril à 10h. **Rencontre de prière** : mardi 8 avril à 20h. **Espace Rencontre** : mercredi 9 avril à 14h30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

■ TRAMELAN

Armée du Salut Parcours Alphalive : vendredi 4 avril, 19h. **Groupe Ados** : vendredi 4 avril, 19h30. **Flambeaux de l'Évangile** : samedi 5 avril, 10h. **Célébration** : dimanche 6 avril, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message : Lucie Dilibung. **Speakids (enfants) et garderie. Cours de langue** : lundi 7 avril, 13h30. **Prière 29B12** : lundi 7 avril, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière** : mardi 8 avril, 9h. **Caté, instruction biblique pour jeunes** : jeudi 10 avril, 18h. **Soirée à thème 'J'ai dit oui à Jésus, et il a changé la direction de ma vie'** : vendredi 11 avril, 19h apéro, 19h30 soirée avec Cristian Papaftimiou. Garderie et animations pour enfants. Entrée libre, collecte, (voir communiqué en page 23). **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements : Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux : Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusalut.ch. www.tramelan.armedusalut.ch.**

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes : vendredi 4 avril à 19h. **Fête du printemps** : samedi 5 avril à 17h. **Culte** : dimanche 6 avril à 9h30 avec Tom Voiblet. **Étude biblique** : mardi 8 avril à 20h. **Conseil pastoral** : mardi 8 avril à 21h. **Groupe d'ados** : mercredi 9 avril à 16h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

Église Évangélique du Figuier Étude biblique : vendredi 4 avril de 20h à 21h, par le pasteur Daniele Zagara. Sur le thème : *Le chemin de l'espérance*. Via Zoom. **Culte** : dimanche 6 avril à 9h30, louange et témoignages. **On prie pour vous à Tavannes** : lundi 7 avril à 10h. Chez Denise. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur). **Rencontre de prière des aînés** : mercredi 9 avril à 16h. Au Figuier. **Groupes de maison** : des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée : face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur : Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.**

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte : dimanche 6 avril à 10h à la rue des Prés. Groupe juniors, garderie. **Culte en allemand** : dimanche 6 avril à 10h à La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence** : mardi 8 avril à 13h30 à la rue des Prés. **Couture** : mardi 8 avril à 14h à Mont-Tramelan. **Bible et sandwich** : mardi 8 avril à 19h à la rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Culte** : dimanche des Rameaux 13 avril, 10h, culte à Sombeval, *Visages de vie*, suivi d'un moment convivial. **Graines de sens (pour les enfants de 0-6 ans et leurs familles)** : samedi 12 avril de 9h à 11h à la maison de paroisse de Renan (l'Ancre, rue Samuel d'Aubigné 3) pour toutes les familles de l'Erguël. Avec des *Éclats de joie* pour entrer dans la semaine de Pâques. **Une chorale mortelle pour fêter Pâques** : dans le cadre des festivités de Pâques 2025, nous vous invitons à participer à la chorale éphémère qui viendra embellir les différentes manifestations de la semaine sainte. Au programme, de l'ancien et du

nouveau dans une belle atmosphère. Pas besoin de savoir chanter, tout le monde est bienvenu! Répétitions les dimanches soir de 17h30 à 19h30 à la salle de paroisse de Courtelary (les Ramées 1). Concert le jeudi 17 avril à Saint-Imier. Informations : Macaire Gallopin, 076 740 82 50.

MEUF (Mille Et Une Femmes) : café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter / crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date : jeudi 1^{er} mai.

GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées) : mardi 6 mai de 18h30 à 20h, cure de Saint-Imier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact : pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, muelle.bader@referguel.ch. **Aumônerie des homes** : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. **Catéchisme** : www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. **Services funèbres (permanence)** : 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte** : dimanche 6 avril, à 10h, à Sombeval, culte avec sainte cène. **Prière œcuménique** : une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur : Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse : M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.**

■ **COURTELARY-CORMORET Culte** : dimanche 6 avril, 10h à Villeret. Covoiturage possible (contact au 076 713 39 55). **Soupe de Carême de la paroisse réformée** : lundi 7 avril, dès midi, halle polyvalente de Cormoret. Entrée libre et collecte. **Graines de sens (éveil à la foi)** : samedi 12 avril, rencontre de 9h à 11h, cure de Villeret. **Envie ou besoin d'une visite ?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse** : Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.ioic@bluewin.ch. www.referguel.ch. **Pasteur** : Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), muelle.bader@referguel.ch. **Présidente** : Verena Mathez, 077 226 05 35, courtelary-cormoret@referguel.ch. **Secrétaire** : Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch. **Services funèbres (permanence)** : 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ **LA FERRIÈRE Culte** : dimanche 6 avril à 10h au temple, célébration de la Cène. Officiante : Nadine Marschner. **Offres en ligne** : textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur** : Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. **Présidente** : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. **Secrétariat** : laferriere@referguel.ch. **Visites** : Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. **Location salle de paroisse** : Béa Liechti, 078 811 25 64. [rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités](https://www.facebook.com/rejoignez-nous-sur-les-reseaux-sociaux-pour-suivre-les-activites). [pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens](https://www.facebook.com/rejoignez-nous-sur-les-reseaux-sociaux-pour-suivre-les-activites) : Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.

■ **RENAN Culte** : dimanche 6 avril, 17h à l'Église de Renan avec sainte cène, pasteur Nadine Marschner. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur** : Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. **Présidente** : Catherine Oppliger, 078 761 46 38. **Secrétariat** : renan@referguel.ch. www.referguel.ch. **Services funèbres permanence** : 0800 225 500. ■ **SAINT-IMIER Culte** : dimanche 6 avril, à 10h à la collégiale, sainte cène. Officiant : Marco Pedroli. Offrande : Organisations œcuméniques internationales, USBJ. **Préavis** : dimanche des Rameaux 13 avril, culte à 10h au Temple de Sombeval, *Visages de vie*, suivi d'un moment convivial. Transport pour les cultes à l'extérieur : D. Bongo, 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. Plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **Respiration** : petites pauses méditatives en compagnie du pasteur Matteo Silvestrini, les mercredis à la collégiale, de 12h à 12h20. **Jardin de la cure** : pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes** : la Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés** : mardi 15 avril, de 14h30 à 17h30 à la cure. **EPER, Aide d'urgence** : nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons : EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale** : de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et

bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés** : service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur** : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. **Présidente** : Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. **Secrétariat** : 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. **Aumônerie des homes** : Macaire Gallopin. www.referguel.ch.

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte** : dimanche 6 avril, 10h au temple de Sombeval, sainte cène. **Éveil à la foi** : samedi 12 avril, de 9h à 11h, rencontre à la cure de Villeret. **Aînés** : le mardi à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact : Carinne Tièche 032 489 24 72 ou Danielle Messerli, 032 489 24 57. **Accompagnement de la pasteur** : si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur** : Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. **Secrétariat** : Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Président** : John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.

■ **SONVILIER Culte** : dimanche 6 avril, avec sainte cène à 10h à l'église de Sonvilier; officiant : Alain Wimmer. **Fondue Soutien** : ce vendredi 4 avril à 19h, partage convivial de la fondue à la Maison de paroisse (La Ruette 3), en faveur d'un projet de l'EPER (Entraide protestante suisse). **Graines de sens (pour les enfants de 0-6 ans et leurs familles)** : samedi 12 avril de 9h à 11h à la maison de paroisse de Renan (l'Ancre, rue Samuel d'Aubigné 3) pour toutes les familles de l'Erguël. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur** : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente** : Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. **Secrétariat** : sonvilier@referguel.ch. **Location de la maison de paroisse** : Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. **Permanence des services funèbres** : 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ **VILLERET Culte** : dimanche 6 avril, 10h à Villeret, pasteur : Matteo Silvestrini. **Rencontre éveil à la foi** : samedi 12 avril, de 9h à 11h, cure de Villeret. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur** : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). **Président** : Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. **Secrétariat** : ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte** : dimanche 6 avril, 10h, à l'église de Vauffelin. Officiant : Alexandre Gottet. Organiste : Marie-Claire Charpiloz. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sornetan. **Aînés Péry-La Heutte** :

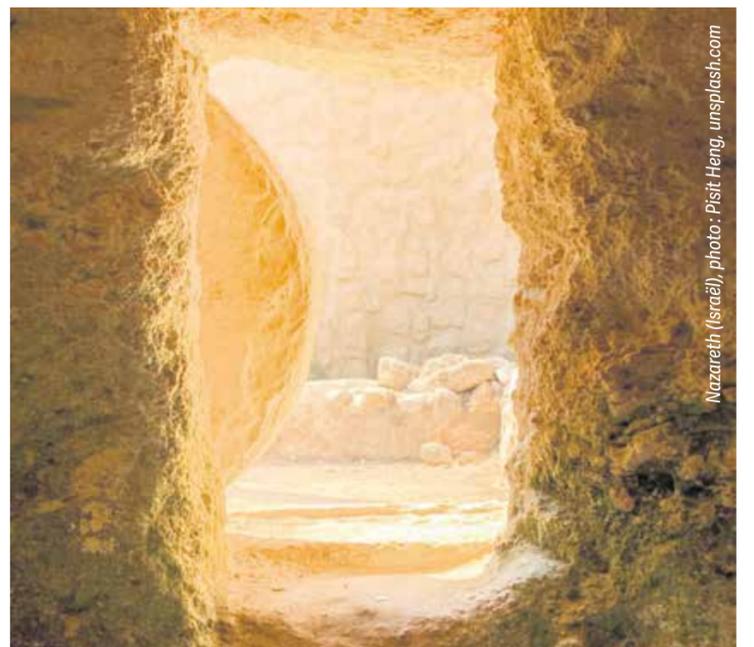
mercredi 16 avril, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse, Péry. **Fruits TerrEspoir** : les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 10 avril. Livraisons le 30 avril à Péry, le 1^{er} mai à Orvin. Péry : renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin : renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres** : 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition** : visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi : 13h-17h30, vendredi : 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs** : Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études du jusqu'au 30 juin 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. **Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry)** : 032 485 11 85. **Catéchisme, cycle I et II** : Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III : Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst** : am 6.4. um 10 Uhr in Cortébert. **Heimgottesdienst** : 9.4. um 10.15 Uhr La Roseraie. **Kaffeepause Tavannes** : 10.4. um 14 Uhr. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte** : dimanche 6 avril, 10h, église de Sornetan. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84. **Café spirituel mensuel** : lundi 7 avril, 9h30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Resp. pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 078 808 98 28. **Rencontre œcuménique des aînés** : mercredi 9 avril, 14h30, centre paroissial, après-midi jeux de société. Chacun et chacun est invité à apporter ses propres jeux. Renseignements : pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06. **Pain du partage** : cette action se termine le 20 avril. **Merci d'y penser ! Célébrations œcuméniques aux homes** : merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur** : Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Présidente de paroisse** : Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evlyne.hiltbrand@par8.ch. **Secrétariat** : Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. **Services funèbres (permanence)** : 0848 77 88 88. www.par8.ch www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunion de semaine** : le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**



Nazareth (Israël), photo : Pisit Heng, unsplash.com

Pâques : délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit :

- Utile et paroisses : lundi 14 avril, 10h
- Officiel et sport : lundi 14 avril, 12h
- Rédactionnel et annonces : mardi 15 avril, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

FANFARE HARMONIE ORVIN

Succès du concert annuel 2025

Le samedi 29 mars, la cantine sous les Roches à Orvin a vibré au son du concert annuel de notre société, la Fanfare Harmonie Orvin / EJMO. Dès 19 h, une belle affluence a marqué la soirée, et les plus de 50 croque-monsieur et 80 sandwiches proposés ont rapidement été écoulés. Avec un programme riche de 10 morceaux variés, mêlant époques et styles différents, les musiciens ont su captiver un public enthousiaste de plus de 140 personnes. Grâce au talent et à la passion de nos musiciens, jeunes musiciens et nos aides la soirée fut une véritable réussite.

Jeunes talents à l'honneur

Lors de la partie officielle, Johnny Vicenzi, directeur musical, et Sacha Boder, président, ont mis à l'honneur les jeunes musiciens ayant brillamment réussi leurs examens théoriques de la Fédération Jurassienne de Musique et examen l'École de Musique du Jura bernois.

Phase 2 FJM – Ellie Vicenzi: mention très bien; François Devaux: mention bien; Alexandre Victot: mention excellent; Yannick Hirsch: mention excellent.

Phase 3 FJM – Fiona Hirsch: mention excellent.

EMJB – Oscar Allisson: examen graduel, degré élémentaire 2 avec succès.

Un précieux soutien

L'achat des partitions a été rendu possible grâce à la générosité de plusieurs mairaines et parrains, que nous remercions chaleureusement:



- L'Œuvre Missionnaire Béthel (Orvin)
- La Résidence Les Roches (Orvin)
- La Menuiserie Boder Fabrice (Orvin)
- Séverine et Johnny Vicenzi (Orvin)
- Amélie Despontin et Sacha Boder (Orvin)
- Le Centre Animation et Jeunesse (CAJ) (Péry-La Heutte et environs)
- Maïté et Patrik Devaux (Orvin)
- Valérie et Fabrice Boder (Orvin)
- Auderset & Cie Sàrl (Sonceboz)
- La Bourgeoise d'Orvin

Un hommage musical émouvant

Un moment fort du concert a été la dédicace d'un morceau à la Fanfare de Péry, dissoute en fin d'année 2024. Une manière touchante de rendre hommage à cette formation qui a marqué l'histoire musicale de la région.

L'édition 2025 restera dans les mémoires comme un succès, et nous nous réjouissons déjà de retrouver notre fidèle public lors des prochaines manifestations.

■ FHO / EJMO

ORVIN – MAISON ROBERT AU JORAT

Première journée de visite de la saison

Dimanche 6 avril, ouvert de 10 h à 17 h



Il n'y a pas que le jardin de la Maison Robert qui brille de sa robe printanière colorée. Une exposition estivale haute en couleur attend les visiteurs cette année.

Il s'agit d'une nouvelle exposition d'été où l'accent est mis sur les papillons du Brésil par Paul-André Robert.

Visite de la maison/atelier et du jardin le dimanche 6 avril, de 10 h à 17 h. ■ BS

www.maisonrobert.ch
Maison Robert
 Le Chârjus 118, 2534 Orvin
Prix d'entrée: 10 francs par personne (enfant 5 francs)

ROMONT
 AVIS COMMUNAUX

Fermeture de l'administration

L'administration municipale sera fermée à partir du 14 avril jusqu'au 21 avril.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le numéro suivant 078 899 02 02. ■ CM

SAUGE
 AVIS COMMUNAUX

Compost

Avis aux intéressés, du compost est disponible en libre-service aux endroits suivants:

- Frinvillier, chemin des Pêcheurs;
- Plagne, place des Écovots;
- Vauffelin, en haut du chemin de la Sauge.

Merci d'en prendre bonne note!

■ CM



ORVIN

Fêt'Orvin 2025

Promouvoir les savoir-faire et les talents de notre commune nous tient à cœur

Dans le cadre de fêt'Orvin 2025 qui aura lieu du 15 au 17 août, nous recherchons des artistes et des artisans de notre village pour monter un stand culturel.

Si vous êtes intéressés par ce projet, vous pouvez laisser un message à

bseach@hispeed.ch ou c.dudenhoefer25@gmail.com jusqu'au 30 mai.

Après cette date butoir, une réunion sera organisée pour finaliser ce stand qui se tiendra sur la place Paul-André Robert. Merci par avance pour votre intérêt. ■ S/CD

Barrage et écluse du réservoir du Tchnà

Travaux de réfection

Timothée Vianney-Liaud, conseiller municipal, a présenté le projet de la réfection du barrage et de l'écluse au réservoir du Tchnà, qui est devenue nécessaire et urgente: travaux sur la porte du barrage, changement de la vanne et du système d'écluse. Le remplacement de la vanne sera effectué par l'entreprise Wild Armaturen SA de Jona et la pose des caillebotis par la maison Grüter Handels AG. C'est l'entreprise Agritrac Bernard Léchet, à Orvin, qui est chargée des divers creusages.

L'histoire du Tchnà

Le Tchnà est le petit chemin qui relie la rue Principale, à hauteur de la Franche-Courtine, à l'église. Il est écrit dans le livre d'Albert Michaud, *Contributions à l'histoire de la Seigneurie d'Orvin*, qu'en 1645, l'Évêque de Bâle autorise la construction d'une raiasse (scierie) au milieu du village, à condition que ses sujets d'Orvin payent sur chaque jour de Saint-Martin d'hiver une cense annuelle d'une livre, monnaie de Bâle.

Bien qu'aujourd'hui il ne reste aucune trace de cette scierie, sa construction et son existence sont prouvées par une pièce déposée aux archives. Cette scierie était située au bas de Tchnà, peut-être à l'endroit où se trouve actuellement le réservoir ou un peu plus bas. L'eau qui était amenée du ruisseau à travers les vergers sur des chenaux ne devait pas donner une bien grande force, aussi ne s'agissait-il probablement que d'une petite scie et d'un moulin rudimentaire.

Le nom de *Tchnà* ou *Chena* donné à cet endroit provient donc sans doute du chenal qui amenait l'eau. ■ CM



Le réservoir du Tchnà

Fermeture du bureau municipal

En raison de travaux d'entretien au sein des locaux du bureau municipal, l'administration sera fermée du lundi 7 avril au vendredi 11 avril.

En cas d'urgence uniquement, il sera possible de nous atteindre au numéro de téléphone 032 358 01 86 durant les heures de bureau.

L'administration municipale sera à nouveau à votre disposition dès le lundi 14 avril.

Nous vous remercions de votre compréhension. ■ CM

† Hommage à Daniel Croptier

Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès, dans sa 76^e année, de Daniel Croptier, urbaniste.

M. Croptier a été de très longues années l'urbaniste-conseil de la Commune d'Orvin. Son pragmatisme et son sens pratique, ainsi que son amour et son respect de la nature, ont toujours guidé ses conseils et ses actions, il fut un conseiller très apprécié de la Planification spéciale des Prés-d'Orvin.

Depuis 2 ans, la Municipalité s'était adjoint la collaboration de Daniel Croptier dans le dossier très délicat de la Planification spéciale des Prés-d'Orvin. Bien qu'à la retraite, il montrait

une grande vivacité et un grand intérêt au développement des Prés-d'Orvin, dont il était un fervent supporter. Daniel Croptier ne ménagea cependant ni son temps ni son énergie à nous distiller ses bons conseils dans ce dossier. Parmi ses dernières batailles, il faut aussi mentionner son engagement au maintien et au développement de l'Hôtel Bellevue, aux Prés-d'Orvin, et son implication dans l'association Maisonnée Bellevue fut de bon aloi. Le Conseil municipal présente à toute sa famille ses plus sincères condoléances et sa sympathie.

■ CM

Réserve forestière Les Goules

A la suite de la rencontre entre la Division forestière du Jura bernois, la Bourgeoisie d'Orvin et la Municipalité d'Orvin du 6 février, le Canton a remis son rapport et son analyse quant à la mise en place d'une réserve forestière dans les roches à Orvin, plus précisément dans le secteur dit des *Goules*, au nord de la cantine. Le Conseil

municipal, dans sa dernière séance, a ratifié ce document.

Cette réserve s'ajoute à celle déjà existante dans le massif des roches d'Orvin plus à l'est, et permet ainsi au propriétaire des forêts (en l'occurrence la Bourgeoisie d'Orvin), d'atteindre le quota exigé par les instances cantonales et fédérales. ■ CM

Réseau d'eau potable

Comme communiqué dans *La Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 21 mars, le service des eaux a installé des équipements supplémentaires dans la gestion et le contrôle de notre réseau d'eau. Depuis ces dernières semaines, l'eau du village provient à nouveau des sources du Jorat et le service des eaux contrôle régulièrement les nouvelles installations d'eau. Dans ce but, nous avons prélevé des

échantillons d'eau à différents endroits du réseau de distribution et les résultats des analyses du 24 mars dernier ont démontré que les échantillons étaient tous conformes aux dispositions sur l'eau potable. Nous sommes très contents de cette situation, mais restons attentifs à la qualité de l'eau. Nous tenons encore à remercier toute l'équipe du service des eaux pour tout le travail accompli ces derniers mois. ■ CM

Vide grenier / dressing



La commission d'embellissement d'Orvin organise son traditionnel vide grenier de printemps le samedi 26 avril à la halle de gymnastique de l'école d'Orvin, de 9 h à 15 h. Les personnes intéressées à venir vendre leurs divers objets auront à disposition une surface de 3 m x 2 m environ, avec une table et 2 chaises le tout pour 20 francs (payable sur place). Les enfants auront leurs petits coins (pas de table) gratuitement sur inscription. Une petite restauration sera prévue pour les exposants et les visiteurs. Une inscription est obligatoire et le délai est fixé au mardi 22 avril. Les places sont limitées! Inscription et renseignements auprès de Chantal Thommen au numéro de téléphone 079 934 09 99 ou par email à l'adresse chan.thommen@gmail.com.

■ CM

Magic Pass pour les élèves de l'école primaire

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté la demande de la société des Téléskis SA Les Prés-d'Orvin en faveur des élèves primaires d'Orvin. Cette offre a également été soumise aux autres communes du Bas-Vallon. L'idée est d'offrir pour la future saison 2025-2026, une contribution communale de 50 francs pour chaque écolier. Les Téléskis contribuent

également à hauteur de 50 francs par écolier, ce qui représente une contribution totale de 100 francs pour chaque Magic Pass acheté pour un écolier.

Le Conseil municipal soutient cette initiative qui d'une part peut inciter les jeunes (et leurs parents) à faire du sport et à utiliser les téléskis des Prés-d'Orvin, et d'autre part à faire connaître nos Prés-d'Orvin. ■ CM



Jeu des greniers



La classe enfantine « Lune » a gagné le concours

Ce concours très apprécié a de nouveau suscité beaucoup d'intérêt. Parmi les nombreuses bonnes réponses, c'est la classe Lune de l'École enfantine, sous la direction de son enseignante Naomi Ast, qui a été tirée au sort. Ces jeunes enfants ont fait le tour du village pour trouver les 4 greniers et les ont parfaitement reconnus:

- Grenier 1 situé au Coin, au bas du Crêt-des-Bêtes;
 - Grenier 2 situé Derrière les maisons (Sentier des Limaces);
 - Grenier 3 se trouve à l'arrivée du Chemin de Seignes sur la route Principale, entre les fermes Boder et Auroi;
 - Grenier 4 quant à lui est à la route Principale 22 a.
- Un grand bravo à ces jeunes Orvinoises et Orvinois perspicaces, et la classe Lune gagne donc le bon Cad'Orvin d'une valeur de 100 francs.

■ CM

Pose d'un défibrillateur

Zone industrielle de l'Échelette

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté l'achat et la pose d'un défibrillateur dans la zone industrielle de l'Échelette.

Cela fait sens compte tenu du nombre de personnes qui y travaillent, mais également qui fréquentent journalièrement ce quartier (voirie,

déchetterie, pressoir, etc.). L'appareil est commandé à la maison Schiller AG qui a déjà fourni les deux autres défibrillateurs du village (1 installé à la Commune et 1 installé au Grain de Sel), et sera installé à la façade du hangar des sapeurs-pompiers OPRV (L'Échelette 13). ■ CM

Nouvel administrateur des finances

Pour succéder à Vincent Kern à l'Administration des finances, le Conseil municipal, dans sa séance de lundi dernier, a ratifié la nomination à cette fonction de Jérémy Flaig, 38 ans, habitant Orvin, et se réjouit de cette future collaboration.

Les Autorités remercient sincèrement Vincent Kern pour sa collaboration,

d'abord pendant 2 ans comme employé d'administration, puis durant 5 ans comme Administrateur des finances de la Municipalité d'Orvin, et lui souhaitent tout le meilleur pour son avenir tant professionnel que personnel.

Nous reviendrons sur cette nomination avec une présentation de M. Flaig dans une prochaine édition. ■ CM

Délégations municipales

Nathæle Aufranc participera à l'Assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois, mercredi 9 avril à Saint-Imier.

Sylvain Grosjean est délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association des Aînés du Bas-Vallon (AABA), le jeudi 10 avril à Péry.

Baptême du taureau, prix vivant de la prochaine Fête de lutte du Jura bernois, Sylvain Grosjean représentera la Municipalité à Nods, le 12 avril prochain.

Daniel Racine est le délégué de la Commune à l'Assemblée générale de l'Amicale de l'Harmonie, le vendredi 2 mai à Orvin.

Patrik Devaux prendra part à un atelier sur invitation de Erich Fehr, efb-consulting GmbH, avec les communes du Bas-Vallon sur le thème des transports publics, le jeudi 8 mai à Péry.

Patrik Devaux représentera la Municipalité à la fête des 10 ans de la fusion Péry-La Heutte, qui aura lieu le vendredi 16 mai à Péry. ■ CM



Vue d'Orvin

AVIS MORTUAIRE



Les employés communaux et le Conseil municipal de la Commune de Péry-La Heutte ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Peter Eicher**

dit Pierrot

Papa de Stephan Eicher, conseiller municipal.
Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

*Lorsqu'une maman disparaît,
une étoile à jamais s'éteint.
C'est une rose, qui pour toujours
s'en va fleurir le paradis.*

Son époux: Henri Amacher
Ses filles: Nathalie Kirchhofer et son ami Roro
et sa fille Zoe
Mélanie Vermande et sa fille Enola
Son frère: Michel et Nicole Chopard et leur fils Fabrice
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Josiane Amacher**

née Chopard

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens dans sa 73^e année.

2605 Sombeval, le 28 mars 2025

Sur le Brassiège 1

Selon le désir de la défunte, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*J'ai quitté la vie sans rancune,
J'aurai plus jamais mal aux dents,
Me v'là dans la fosse commune,
La fosse commune du temps.*

Georges Brassens, Le Testament

Corinne, David, Anna, Janique, Alain, Juliette, Dino, Arsène, Arthur, Ariane, Robin, Barbara, Nicolas, Léa, Manon, Elsa, Ivan ainsi que toute la famille et les amis d'ici et d'ailleurs

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre Passamani

Une cérémonie d'adieu a eu lieu le jeudi 3 avril.

Tous nos chaleureux remerciements à la direction et au personnel de la Roseraie ainsi qu'à celui de l'Hôpital de Saint-Imier.

Domicile de la famille:

Corinne Perrenoud, La Cerlière 4, 2610 Les Pontins

David Passamani, rue du Chêne 9, 1315 La Sarraz

Anna Beaud, Rütliweg 30, 3047 Bremgarten b. Bern

En lieu et place de fleurs, merci de penser à soutenir Espace Noir (IBAN CH92 0079 0016 3141 5106 6) afin d'encourager et permettre le développement des activités culturelles.

REMERCIEMENTS

Je suis sincèrement touchée et émue ainsi que ma famille par vos condoléances, soutien et votre sympathie qui me vont droit au cœur et me renforcent durant cette épreuve!

Un grand merci

Carla Zurbuchen et famille

Réclame

**POMPES FUNÈRES
DU
BAS-VALLON**



Boder Fabrice, 2534 Orvin
032 358 12 30 - 079 408 31 46

ÉCOLE PRIMAIRE PÉRY-LA HEUTTE

Un camp de ski idyllique

La direction de l'école remercie

La neige était au rendez-vous pour que notre camp de ski puisse avoir lieu dans de bonnes conditions à Leysin du 6 au 10 janvier dernier. La semaine s'est déroulée de la meilleure des manières avec une équipe dévouée et des participants heureux. Le soleil fut même présent plusieurs jours pour le plus grand plaisir des jeunes skieurs. Beaucoup de débutants ont chaussé les skis pour la première fois et des progrès fabuleux ont pu être observés.

Le soleil fut même présent plusieurs jours pour le plus grand plaisir des jeunes skieurs

Les élèves, l'ensemble du corps enseignant ainsi que la direction tenaient à remercier particulièrement les moniteurs, la commune, la commission d'école et les généreux donateurs qui se reconnaîtront.

Sans l'ensemble de ces personnes et ce soutien, le camp serait tout simplement impossible à organiser.

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE



COUAC PÉRY

Merci du fond du cœur!

Ce week-end restera gravé dans nos mémoires comme un moment exceptionnel de partage et de passion. Malgré un temps maussade, vous avez été nombreux à répondre présent, faisant de cet événement une réussite éclatante.

À nos plus de 100 bénévoles, qui ont donné sans compter leur énergie et leur temps, vous êtes l'âme et la force de ce carnaval. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

À nos plus de 180 musiciens, qui ont

fait vibrer les rues et les cœurs avec leur talent, votre musique a apporté chaleur et émotion à chaque instant.

À vous, visiteurs venus de toute la Suisse, qui avez fait le déplacement pour partager avec nous cette 34^e édition, votre enthousiasme et votre présence ont été notre plus belle récompense.

Nous avons vécu une édition exceptionnelle, marquée par une fréquentation record et un cortège magnifique, empruntant un tout nouveau parcours

qui a sublimé la fête. Vous avez bravé la météo avec le sourire, prouvant une fois de plus que la passion et la convivialité sont plus fortes que quelques gouttes de pluie.

De plus vous avez fait honneur à notre nouveau DJ, DJ Batiboss jusqu'au petit matin. Merci à lui qui a su répondre à vos attentes et à faire de cette fête un vrai succès.

Et parce que l'aventure ne s'arrête pas là, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 28 mars 2026 pour

une nouvelle édition que nous espérons tout aussi belle et festive!

D'ailleurs, si vous souhaitez rejoindre l'équipe et contribuer à faire de cette journée un succès, les inscriptions pour les bénévoles sont déjà ouvertes! N'hésitez pas à vous annoncer, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Encore un immense merci à tous, et à l'année prochaine!

CB

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Les rendez-vous d'avril

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) vous a concocté un programme varié pour le mois d'avril. Au menu : jeux, cuisine, discussions et bonne humeur!

Mercredi 9 avril

Après-midi jeux de cartes : dès 14 h 30, viens (re)découvrir des classiques comme le poker, le blackjack, la pomme ou encore le jass!

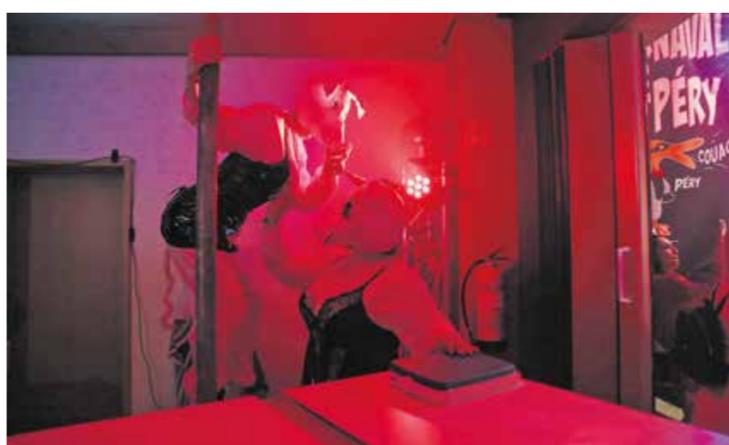
Vendredi 11 avril

Atelier cuisine et soirée quizz : rendez-vous dès 17 h 45 pour cuisiner ensemble. Quizz à partir de 19 h 15. Pense à t'inscrire pour le souper avant le jeudi 10 via WhatsApp, téléphone ou directement auprès des animateurs.

Vendredi 25 avril

Blabla'telier et souper : de 17 h 30 à 19 h 30, on se pose et on discute en toute tranquillité avec l'intervention de Qendresa Latifi, psychologue. Inscription pour le souper jusqu'au jeudi 24.

Le CAJ sera fermé le mardi 15 et le vendredi 18 avril. On se réjouit de vous retrouver nombreux! MO



La crèche bientôt *neuve* : réservez vos places !

Rappelons-le, la crèche municipale Au P'tit Soleil va emménager, durant la dernière semaine de juillet, dans la Maison de l'Enfance flambant neuve.

Dès la rentrée d'août 2025, les petits seront donc accueillis dans des locaux conçus à leur intention.

Effectif en hausse

Sécurité, confort, esthétique, gaieté, accès direct à des espaces extérieurs adaptés et aménagés: les nouveaux locaux cumuleront les qualités propres à une crèche moderne.

Ce nouveau toit permettra par ailleurs d'accueillir un nombre un peu plus important de jeunes enfants Au P'tit Soleil.

Vous êtes ou allez bientôt devenir jeunes parents? N'hésitez pas, réservez une place pour votre enfant. Car en sus d'un nouveau lieu particulièrement accueillant, la crèche municipale a la chance de pouvoir compter sur un personnel aussi qualifié que motivé.

Pour toutes les informations souhaitables et pour une inscription, vous êtes invités à prendre contact avec la directrice de l'institution, Jessica Jeanneret, au 032 489 33 89 ou par courriel à l'adresse creche@sonceboz.ch.

Merci Denise Wyssen!

Samedi dernier, une sympathique fête était organisée par la crèche à la halle de gymnastique, en l'honneur de Denise Wyssen, une employée très fidèle qui a atteint l'âge d'une retraite bien méritée.

C'est depuis sa création, en 1999, que l'institution a pu compter sur



Une belle ambiance a régné samedi pour la fête en l'honneur de Denise Wyssen

l'excellent travail, l'engagement sans faille et l'enthousiasme sans cesse renouvelé de Denise Wyssen.

Samedi, la Municipalité, la direction et le personnel de la crèche, ainsi

que de nombreux parents d'enfants, ont uni leurs voix pour exprimer de chaleureux remerciements à Denise Wyssen, pour la chaleur et la qualité de son accompagnement.

Dans le même temps, ils lui ont adressé des vœux sincères de retraite agréable. ■ CM

www.auptitsoleil.sonceboz.ch

Fermeture de Pâques



Avec les meilleurs vœux de toute la Municipalité

La Municipalité annonce que pour les fêtes de Pâques, le guichet de l'administration demeurera fermé du 18 au 21 avril prochain.

Exceptionnellement, les bureaux fermeront leurs portes le jeudi 17 avril à 16 h 30. Leur réouverture est fixée au mardi 22 avril, à 10 h.

Le personnel de la commune, ainsi que tous les élu(e)s, profitent d'adresser leurs meilleurs vœux à la population, en souhaitant à chacun de passer de joyeuses fêtes pascales et un printemps agréable. ■ CM

Le bureau du 18 mai

Pour les votations populaires du dimanche 18 mai prochain, le Conseil municipal a formé le bureau de vote suivant:

Président, Stéphane Schranz; secrétaire, Carole Baraviera; membres, Jordan Aires Meuret, Sophie André, Stéphane Augsburgger, Coralie Baraviera; remplaçants, Jérôme Aubry, Maëlle Barré, Ludovic Bärffuss, Christa Baumgartner. ■ CM

Daniel Croptier unanimement regretté

Les autorités ont appris avec émotion, en début de semaine, le décès de Daniel Croptier, qui fonctionnait en tant qu'urbaniste de Sonceboz-Sombeval depuis de très nombreuses années.

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval in corpore est reconnaissante à ce regretté spécialiste, pour l'excellent travail qu'il a fourni au service de notre collectivité.

Nous conserverons de Daniel Croptier le souvenir d'un homme engagé, aux vastes connaissances et à l'enthousiasme sans faille, qui avait à cœur de toujours dessiner les

meilleures solutions possibles pour notre village.

Notre défunt urbaniste nous garantissait une collaboration non seulement efficace et pointue, mais de surcroît empreinte de bonne humeur et de compréhension. La révision de notre PAL (Plan d'aménagement local), un dossier conséquent qu'il venait d'achever, a une fois de plus mis en lumière la grande qualité de sa collaboration.

À leur reconnaissance envers Daniel Croptier, les autorités et le personnel communal ajoutent leurs sincères condoléances à l'adresse de sa famille. ■ CM

Bienvenue aux sapeurs du canton!

Le corps des sapeurs-pompiers La Suze a demandé aux autorités locales l'autorisation d'organiser deux nouveaux cours de formation destinés

aux collègues francophones de tout le canton de Berne.

Autorisation que le Conseil municipal s'est empressé de lui accorder, en se réjouissant de l'expertise unanimement appréciée de notre corps, en termes de partage de connaissances.

Une vingtaine de sapeurs de tout le canton se formeront donc les mardi 29 et mercredi 30 avril prochains dans notre commune et dans le cadre d'un cours de base 2.

Ensuite, du 1^{er} au 3 mai, pas moins de 32 pompiers rallieront Sonceboz-Sombeval pour y suivre un cours d'approfondissement technique de niveau 2.

Bienvenue à toutes ces personnes engagées pour la sécurité de la population bernoise! ■ CM

Réclame

L'impression 
 sans chichi

CORMOISEAUX ET CEPOB

Un habitat flambant neuf pour la colonie de Martinets noirs du collège de Sonceboz

Sous les avant-toits de l'ancien bâtiment, 80 nichoirs attendent le retour de ces admirables migrateurs dévoreurs de moustiques

Surprise garantie, d'ici environ trois à quatre semaines, pour les Martinets noirs qui rentreront du continent africain, afin de nicher au collège de Sonceboz-Sombeval.

En effet, samedi matin, par des conditions météorologiques peu engageantes, mais avec une énergie et un enthousiasme entiers, une huitaine de bénévoles du CEPOB (Cercle d'études et de protection des oiseaux de Bienne et environ), emmenés par leur président Michel Gigon, la responsable de la station de soins et association Cormoiseaux et un conducteur de nacelle ont opéré le changement complet des habitats qui leur sont destinés.

Depuis plusieurs décennies

Auparavant installés dans les anfractuosités des anciens murs et couvertures, les Martinets noirs n'y trouvent plus guère refuge, depuis qu'un soin particulier et sensé est porté à l'isolation de nos maisons et toitures.

Pour remédier à ce problème de logement, la pose de caissettes ad hoc, sous les avant-toits, constitue une solution optimale.

Sur le bâtiment scolaire de Sonceboz, c'est à feu Roland Egger, arrivé dans la localité dans les années 80, que l'on doit la création d'une magnifique colonie de martinets, une de ses multiples réalisations du même type dans tout l'Arc jurassien.

Au moyen d'une échelle, cet ornithologue passionné et engagé avait installé là, en plusieurs étapes, des dizaines de nichoirs très rapidement occupés par son oiseau fétiche.

Les conditions changent

A l'époque, les spécialistes s'accordaient pour installer lesdits nichoirs sur les façades les plus ensoleillées. Aujourd'hui, avec le bouleversement climatique, on constate que les façades ouest ne conviennent plus guère à cet oiseau.

En effet, trop exposés à la chaleur durant les épisodes caniculaires, ils y



Les bénévoles du CEPOB et de Cormoiseaux à l'œuvre samedi sur le collège de Sonceboz, au moyen d'une échelle sur la façade sud, et d'une nacelle sur la façade est



Perché sur une échelle, un bénévole du CEPOB posant des nichoirs sur la façade sud

sont également soumis aux toujours plus nombreuses tempêtes de pluie et de grêle, doublées de bourrasques à la violence croissante.

Tous ces événements météorologiques extrêmes mettent en danger les nichées: le chaud excessif pousse dehors et condamne donc à mort les jeunes incapables de voler, les averses endommagent les nichoirs et mouillent même les oisillons.

En conséquence, on opte davantage aujourd'hui pour une installation des caissettes sur les façades sud ou est, lorsqu'elles sont bien protégées par un avant-toit et jouissent d'un bon dégagement.

80 logements optimaux

Initiée par Cormoiseaux, l'association active à Cormoret pour soutenir la station de soins aux oiseaux sauvages, l'opération a pu s'appuyer sur le travail préalable du CEPOB, dont les membres ont fabriqué les 70 nichoirs nécessaires,

auxquels ont été ajoutées une dizaine de pièces réalisées voici quelque année par une classe du collège.

Et samedi, c'est encore grâce à l'engagement fort du CEPOB que les huitante nichoirs ont pu être installés soigneusement, en respectant à la fois le bien-être des martinets et l'esthétique du bâtiment.

■ CORMOISEAUX ET CEPOB

L'opération de renouvellement de cette colonie a été financée par le Parc régional Chasseral et la Municipalité de Sonceboz-Sombeval pour ce qui concerne les coûts matériels, à savoir les matériaux nécessaires à la fabrication des nichoirs et la location de nacelle.

Le travail, enlèvement des anciennes caissettes, fabrication et pose des nouveaux nichoirs, est entièrement bénévole.

Le CEPOB (cepob.ch) et Cormoiseaux (cormoiseaux@gmail.com) accueillent très volontiers les nouveaux membres !



Les nichoirs fabriqués par le CEPOB et mis à la disposition des martinets de Sonceboz

Un oiseau réellement extraordinaire

Le Martinet noir, *Apus apus* de son nom latin, est un représentant réellement extraordinaire de la gent ailée indigène. Avec ses ailes effilées en faucille, qui lui confèrent une envergure d'environ 40 centimètres et une silhouette unique, cet acrobate du ciel atteint des pointes de 200 km/h.

Sous nos latitudes, où il ne passe pas plus de trois mois (de mai à juillet), cet oiseau élève sa progéniture (un, deux ou trois petits, exceptionnellement quatre) et anime les soirées d'été par ses cris et se escadrilles admirables.

Leur maturité sexuelle n'étant atteinte qu'à trois ans, les jeunes martinets passent chez nous un temps plus court (quelques semaines), durant leurs deux premiers étés en vol. Et c'est surtout eux, ces individus immatures, que l'on peut admirer dans ce qui nous apparaît comme de joyeux et acrobatiques jeux de vol, entre nos toits, au-dessus de nos agglomérations, puis tout à coup très haut dans le ciel, en groupe expressif.

Deux à trois ans sans se poser !

Particulièrement remarquable: le jeune martinet qui quitte son nid, après environ 42 jours à être nourri par ses parents, s'en va immédiatement dans les hauteurs du ciel et y restera en permanence durant au minimum deux ans et souvent trois ans. Sans jamais se



Un martinet installé dans un nichoir, photo: Alain Georgy

percher – les pattes du martinet ne lui permettent que de s'agripper, mais pas de se tenir debout sur une branche, sur un fil ou sur le sol –, ce juvénile va partir très rapidement jusqu'en Afrique, pour y passer un premier hiver. Les deux étés suivant sa sortie du nid, il passera une période assez courte chez nous, à voler, chasser, jouer, se développer.

S'il a trouvé un(e) conjoint(e), le martinet se reproduira au plus tôt lors de son 3^e été en vol. Et c'est à ce moment-là qu'il se posera enfin, dans une anfruosité ou plus probablement dans un nichoir.

Un moment crucial

Incapable de s'envoler depuis le sol (sauf conditions exceptionnelles de

dégagement et de forme physique), le martinet est condamné à mort lorsqu'il tombe, pour une raison ou une autre.

Aussi les jeunes n'ont-ils qu'une chance, lorsqu'ils sortent de leur nid: il leur faut absolument trouver la bonne trajectoire, le bon *couloir de vol* pour que leurs tout premiers coups d'aile leur permettent de gagner immédiatement de la hauteur.

Les observations révèlent que souvent, les jeunes prêts à l'envol passent plusieurs jours à scruter leur entourage, à se pencher hors du trou, avant de se lancer enfin.

Des bandes-son pleines de martinets !

Étonnement, le martinet est très peu connu de la population en général. Il est très souvent confondu avec l'hirondelle et sa biologie exceptionnelle échappe à la majorité de gens.

Or d'une part il vit très près de nous durant ses trois mois annuels sur notre continent, et d'autre part il est omniprésent sur les écrans: lorsqu'ils veulent donner une impression estivale en milieu habité (et souvent par erreur même hors saison), les créateurs de bandes audio, pour les films et autres séries, utilisent les cris des martinets dans les ciels urbains.

Favorisez les insectes !

Très grand mangeur d'insectes, et en particulier des moustiques qu'il dévore en vol – lorsqu'il ne les collecte pas au fond de son cou pour en faire une boulette déposée ensuite dans la gorge de ses jeunes –, le martinet souffre d'un manque d'habitat et apprécie donc hautement les colonies que le CEPOB, Cormoiseaux, d'autres associations et des privés mettent à sa disposition dans nos agglomérations.

Mais un autre et très grave danger plane sur cet oiseau emblématique: la diminution des insectes, due à de nombreux facteurs humains.

Aussi est-il capital que nous fassions, tous, des efforts pour favoriser les insectes en général, dans nos jardins, sur nos balcons et même nos fenêtres. En cultivant des espèces indigènes de fleurs, de buissons et d'arbres favorables aux insectes, nous apportons par extension une aide directe aux oiseaux et notamment au Martinet noir. Pensez-y! ■ CORMOISEAUX ET CEPOB

Vous trouvez un martinet à terre (ou dans une cavité de votre toit) ? Ne le lancez surtout pas en l'air ! Apportez-le au plus vite dans une station de soin (par exemple Cormoiseaux, à Cormoret, 079 174 97 07), après l'avoir mis dans un carton ou une boîte, sur du papier WC/de ménage ou un chiffon !

Fermeture de la croisée

Route Champs-Fornats, Rière l'Église et chemin de la Prairie

Les travaux incluant le raccordement des eaux usées et des eaux claires sur la route de Champs-Fornats avancent. Une fermeture complète de la croisée des routes: Rière l'Église route – Champs-Fornats – chemin de la Prairie va être mise en place.

Cette fermeture sera nécessaire pendant deux jours et est rendue indispensable en raison du manque d'espace pour circuler sur une seule voie pendant les travaux.

Les riverains des rues chemin de la Fornette, Plein Soleil, chemin de la Prairie et chemin des Blés ne pourront pas accéder à leur domicile en voiture durant cette période. Il est demandé aux résidents de garer leurs véhicules sur les parkings publics de la commune, tels que le parking du cimetière, celui de la gare et la place Stauffer, pendant la durée des travaux.

Cette fermeture est prévue les mardi 15 avril et mercredi 16 avril de 7h30 à 17h30. Réouverture au plus tard le jeudi 17 avril le matin.

Cependant, il est important de noter que la circulation pour les services d'urgence tels que les ambulances et les pompiers sera garantie.

Les habitants sont priés de prendre leurs dispositions et de suivre les indications fournies pour éviter toute gêne durant ces travaux nécessaires. Les habitations concernées seront encore informées par un message dans les boîtes aux lettres.

La commune vous remercie pour votre compréhension. ■ CM



Délégations

La commune de Corgémont sera représentée par le Vice-Maire Vincent Musolino à l'Assemblée Générale de l'EMJB (Entente des Municipalités du Jura bernois), qui se déroulera le 9 avril. Le Maire Michel Tschan participera à la journée officielle du tir régional du Jura bernois, le 7 septembre à Reconvilier. Le Maire Michel Tschan sera également présent à la célébration du 10^e anniversaire de la fusion des communes de Péry et La Heutte, dont l'ouverture officielle aura lieu le 16 mai. ■ CM

Service de Pâques

Le samedi 19 avril, le Service de Pâques de Corgémont se mobilise pour offrir plusieurs prestations à la population. Une belle occasion de profiter d'un coup de main et de partager un moment convivial!

Au programme: débarras des déchets encombrants (sur inscription)

Besoin d'aide pour vous débarrasser de vos objets encombrants? L'équipe du Service de Pâques est à votre disposition pour vous aider au déménagement et à l'évacuation de vos déchets volumineux. Inscription auprès de Pascal Hugonnet: 079 606 30 64.

Nettoyage intérieur de voiture

Prenez soin de votre véhicule grâce à un service de nettoyage complet, incluant l'aspiration et le nettoyage des vitres. Rendez-vous devant la gare de 9h15 à 12h30. Contact: Patricia Moser, 079 691 04 84

Café de bienvenue

Venez partager un moment agréable autour d'un café offert. L'occasion parfaite pour échanger et profiter de la matinée en toute convivialité. Lieu: Nouvelle Poste, de 9h15 à 12h30. Contact: Marlène Bühler, 076 367 01 07.

■ CM

Déchèterie Ecopoint

Récemment, plusieurs problèmes ont été constatés à la déchèterie Ecopoint située à la rue de l'Avenir 43. Une augmentation des dépôts de déchets de rénovation a été observée dans la benne des cassons, alors qu'ils ne sont pas autorisés. De plus, de nombreux sacs-poubelle noirs non taxés ont été déposés contenant des déchets comme les bouteilles de lessive, les briques de lait ou les bouteilles d'huile, alors qu'ils doivent être jetés dans les sacs bleus taxés conformément au Mémorandum. Le Conseil municipal rappelle que tout déchet qui a de la place dans un sac taxé de 110 litres n'a pas sa place dans la benne des gros cassons.

Afin d'améliorer la situation, il est essentiel de rappeler les bonnes pratiques de tri en vigueur à la déchèterie.

Voici la liste des déchets acceptés à la déchèterie: cartons, déchets verts, déchets compostables ménagers, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, capsules Nespresso (aluminium), huiles minérales et végétales, piles et accumulateurs, textiles et chaussures, appareils électriques et électroniques, batteries d'autos, ferraille (objets métalliques), pneus et tubes lumineux (néon) ainsi que les gros cassons.

Le Conseil municipal vous remercie de respecter ces consignes afin d'assurer le bon fonctionnement de la

déchèterie et de maintenir un cadre de vie agréable pour tous. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil au personnel sur place.

De plus, nous profitons de vous rappeler que la déchèterie Ecopoint a repris l'horaire d'été du 31 mars au 25 octobre:

- Le lundi et le mercredi de 17h à 19h.
- Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors de ces horaires. ■ CM

Portes ouvertes Fondation Grosjean

Dans le cadre des Portes ouvertes organisées par la commune pour les appartements de la Fondation Grosjean, une visite des logements encore disponibles est prévue le samedi 5 avril de 10h à 12h. Cette occasion est idéale pour les personnes intéressées par la

location, ainsi que pour la population de Corgémont, qui pourra découvrir les différents appartements terminés. Ce sera l'opportunité de se renseigner sur les options de logement proposées par la Fondation Grosjean et de voir les espaces réalisés. ■ CM

Invitation à une séance d'information

La Municipalité de Corgémont convie ses habitants et ceux des communes voisines à une séance publique d'information sur la rénovation énergétique. Celle-ci a pour but d'aider les propriétaires à anticiper et planifier les investissements sur leurs bâtiments. Le centre de conseil en énergie du Jura bernois présentera les prescriptions en vigueur, notamment sur le remplacement des chauffages

électriques et au mazout, les aides possibles (conseil et subventions) et un bilan énergétique de la commune. D'autres courtes présentations mettront en avant des exemples et solutions concrètes (voir le programme sur www.jurabernoisenergie.ch). Vous êtes donc les bienvenus à cette soirée qui aura lieu jeudi 10 avril à 19h30 à la salle de spectacles, rue des Collèges 1. ■ CM

Frelon asiatique

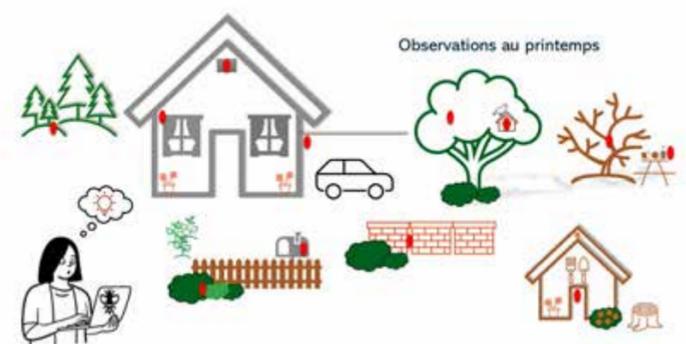
Il y a près d'une année, nous vous informions de la nécessité de signaler le plus rapidement possible les observations de frelons asiatiques sur: www.frelonasiatique.ch.

Notre appel a été entendu: près de 300 observations ont été confirmées l'année dernière dans le canton de Berne et une cinquantaine de nids ont pu être enlevés au total. L'INFORAMA vous remercie chaleureusement pour votre soutien actif.

Pour continuer à ralentir autant que possible la propagation de cette espèce, le canton de Berne a à nouveau besoin de l'aide de la population.

C'est important maintenant

Au printemps, les frelons asiatiques peuvent souvent être observés dans les zones d'habitation: en train de construire leur nid à différents endroits autour ou dans la maison ou sur des plantes en fleurs dans le jardin. Le schéma ci-contre montre où les nids primaires (marqués en rouge) sont construits de préférence ou où des observations sont probables.



La détection précoce des nids primaires est importante, car leur élimination s'avère généralement simple, sans danger et peu coûteuse. Le canton est responsable de l'élimination des nids.

Nous vous prions donc d'annoncer le plus rapidement possible les observations d'insectes ou de nids sur la plate-forme d'annonce officielle suisse (www.frelonasiatique.ch; Important: sans trait d'union).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration! ■ CM

Dons

Le Conseil municipal de Corgémont, lors de sa séance du 31 mars, a décidé d'accorder les dons suivants pour soutenir des initiatives locales et régionales: Diabète Jura bernois DJB, don de 200 francs, Parrainage suisse pour les communes de montagne, soutien de 100 francs, Leuenberger Challenge, don de 100 francs, ProNatura Jura bernois, soutien de 100 francs, JuraCime 2025 (20^e édition – course pédestre), don de 100 francs. ■ CM



Comptes 2024

Les comptes municipaux pour l'année 2024 ont été bouclés et la révision a eu lieu le 1^{er} avril dernier. Et ce n'est pas un poisson d'avril, le résultat est particulièrement réjouissant: le compte général présente un bénéfice de 420 000 francs. En tenant compte des tâches autofinancées, le compte global affiche même un excédent de 490 000 francs. Cette très heureuse surprise est due principalement à des recettes supérieures au budget dans les impôts sur le revenu des personnes physiques (210 000 francs), les impôts sur les gains immobiliers (159 000 francs) et les taxations spéciales (76 000 francs). Par

ailleurs, une contribution cantonale de 126 000 francs a été allouée dans le domaine scolaire, compte tenu des critères mis en place par le canton pour soutenir les petites communes qui ont des charges particulièrement lourdes. Le Conseil municipal se réjouit de ce bon résultat, tout en restant vigilant pour l'avenir en raison de nombreux projets d'investissements qui devront être abordés, notamment dans le domaine routier. Un grand remerciement est adressé à Carole Juillerat pour l'excellente tenue de la comptabilité. Les détails seront présentés lors de l'assemblée municipale du 16 juin prochain. ■ **CM**

Frelon asiatique

Une campagne de lutte contre le développement des frelons asiatiques est en cours. Le site www.frelonasiatique.ch donne tous les détails pour reconnaître les frelons et par exemple détecter les nids en formation au

printemps. Une telle détection permet de combattre la prolifération, qui nuit notamment aux abeilles. Le Conseil municipal remercie la population d'annoncer d'éventuels signes afin de prendre les mesures nécessaires. ■ **CM**

Mensuration

Le Conseil municipal a adjugé le contrat de maintenance pour la mensuration officielle à l'entreprise Sigeom SA pour la période 2026-2033. L'entreprise a donné parfaite satisfaction jusqu'ici et l'exécutif se réjouit de

poursuivre la collaboration pour l'importante mission de maintien à jour des données du cadastre. ■ **CM**

TROUVÉ

Lunettes

Rue des Vernayes

Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Cortébert durant les heures d'ouverture. ■ **CM**

Représentations

Nicolas Bürgi se rendra le 17 mai à la cérémonie marquant les 10 ans de la fusion de Péry-La Heutte. Eva Bühler participera le 8 mai à l'assemblée générale du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. Fabrice Riat quant à lui participera le 1^{er} mai à une réunion à Sonceboz concernant le développement de l'offre CFF dans le Jura bernois et les relations de l'entreprise avec les communes. ■ **CM**

KOCHER & CIE SA CORGÉMONT

Félicitations et grand bravo



Après de nombreuses heures d'étude et de sacrifices personnels, Renaud Frésard est retourné sur les bancs de l'école.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer qu'il a obtenu son brevet de techno-diagnosticien 2025. Son expertise des machines et son dévouement au travail constituent des atouts inestimables pour notre entreprise.

Toute l'équipe de Kocher & Cie SA à Corgémont se joint pour lui adresser ses plus sincères félicitations. ■ **MK**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

Nouveaux livres

Adultes: *La Très Catastrophique Visite du Zoo*, Joël Dicker; *Rouge Karma*, Jean-Christophe Grangé; *Les Renaissances*, Agnès Martin-Lugand; *La femme de ménage*, Frida McFadden, t. 1; *Une écharpe dans la neige*, Viveca Sten, t. 1; *La lignée*, Aurélie Valognes.

Enfants: *Un Max de surprises!* Anatole Latuile, t. 18; *Le Clan des Sept*, t. 4-6; *Les fils d'Asmodeus*, Le collège maléfique, t. 2; *Rock attitude*, Journal d'un dégonflé, t. 17; *Les légendaires Saga*, t. 2; *Max et Lili découvrent*

l'empathie, t. 134; *Un chiot à adopter*, Mission véto, t. 11; *Le dragon d'or*, Les sœurs Grémillet, t. 7.

Bandes dessinées: *Hip hippique, hurra!* À cheval! T. 1; *Foot furieux*, t. 28.

La bibliothèque sera fermée les mercredis 16 et 23 avril. L'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Pâques! ■ **SG**

Horaires: mercredi 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h
Lieu: rez-de-chaussée de l'école

Pâques: délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 14 avril, 10 h
- Officiel et sport: lundi 14 avril, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 15 avril, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY SA

Exercice 2024 très solide et nouvelle organisation de la direction!

Malgré un contexte économique instable, la Caisse d'Épargne Courtelary SA, réalise une excellente performance en 2024 et adopte une nouvelle organisation de sa direction afin de mieux servir sa clientèle et préparer l'avenir!



Rémy Defilippis



Cyril Erard



Jacqueline Hauri



Cédric Michel

Le vendredi 28 mars, les actionnaires de la Caisse d'Épargne Courtelary SA se sont réunis à Villeret, dans le cadre de leur Assemblée générale ordinaire. L'occasion pour le Conseil d'Administration et la Direction de présenter les résultats financiers 2024, d'exposer les objectifs stratégiques à venir et d'introduire les deux nouveaux membres de la direction. Pour l'exercice sous revue, le constat est très réjouissant. Les turbulences économiques de l'année écoulée ont néanmoins permis à l'établissement de réaliser un excellent résultat opérationnel.

Le modèle d'affaires appliqué depuis de nombreuses années a permis à la banque de consolider son ancrage régional, sa proximité avec la clientèle ainsi que de renforcer ses fonds propres, garantissant ainsi une croissance saine et qualitative. « La stratégie menée jusqu'ici a permis à notre établissement de renforcer sa position sur le marché régional, en s'appuyant sur des valeurs essentielles pour la banque, notamment le développement sain et qualitatif des affaires, ainsi que des relations de proximité et de confiance avec sa clientèle », commente Rémy Defilippis, directeur de la banque.

Évolution des revenus

Le produit net de l'activité bancaire, pilier central de la composition des

revenus de la banque, s'est élevé à 14,891 millions de francs. Le léger recul du résultat, comparé à l'exercice précédent, résulte principalement de la hausse des charges d'intérêts, dont les clients ont directement bénéficié durant l'année 2024. « En fonction de la situation du marché, nous offrons des conditions plus favorables sur l'ensemble de nos produits passifs ce qui bien évidemment se répercute sur notre charge d'intérêt.

Il est néanmoins essentiel pour nous que la clientèle puisse bénéficier de ces avantages, dans un objectif de fidélisation, d'équité et de transparence », déclare Rémy Defilippis.

Résultat opérationnel et bénéfice de l'exercice

Le bénéfice opérationnel se monte à 6,160 millions de francs. Le bénéfice de l'exercice est quant à lui de 3,262 millions de francs assurant ainsi une distribution du résultat répartie entre consolidation des fonds propres et distribution de dons aux communes et bourgeoisies actionnaires.

Le modèle d'affaire de la banque ainsi que sa gestion du risque ont permis de réaliser ce solide résultat, dans un marché volatil caractérisé principalement par une incertitude économique et géopolitique.

Bilan et affaires de crédits

Au 31 décembre 2024, le bilan s'établit à 925,7 millions de francs. Les affaires hypothécaires et les affaires de crédits ont enregistré une croissance de plus de 1,8 %, progression notable dans un contexte où le marché demeure exigeant. Cette évolution reflète la confiance de notre clientèle ainsi que la qualité des services offerts par l'établissement, tant en matière de conseil que dans le suivi et l'accompagnement personnalisé. À la fin de l'exercice sous revue les créances hypothécaires et les prêts à la clientèle d'établissement à plus de 805 millions de francs. Concernant les fonds déposés par la clientèle, ils se montent à plus de 643 millions de francs au 31 décembre 2024, en croissance de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Croissance des fonds propres

La banque s'efforce année après année de consolider ses fonds propres, dans un principe de prudence et de gestion du risque crédit. La bonne santé financière de l'établissement et plus particulièrement de l'exercice 2024 a permis à l'établissement d'attribuer un montant de 4,400 millions de francs aux fonds propres de bases durs, avec comme impact une consolidation de la structure de son bilan, garantissant ainsi la pérennisation et la sûreté de ses activités.

Deux nouveaux membres de la direction dès le 1^{er} mars 2025

Depuis le 1^{er} mars 2025, la Direction de la Caisse d'Épargne Courtelary SA s'est renforcée afin d'élargir ses compétences et de mieux anticiper les défis de demain. Deux nouveaux co-directeurs ont ainsi été nommés: Jacqueline Hauri et Cyril Erard. Jacqueline Hauri, née Heiniger, perpétue une tradition familiale en suivant les pas de son père au sein de la Banque. En plus de ses responsabilités actuelles en matière de prévoyance, placement et compliance, elle prend également en charge la gestion des agences.

« C'est un honneur de poursuivre l'engagement de ma famille au sein de la Banque et de contribuer à son développement, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices ». Cyril Erard, quant à lui, évolue depuis cinq ans en tant que responsable des finances. Grâce à sa parfaite connaissance des aspects financiers de l'établissement, il élargit désormais son champ d'action en prenant sous sa responsabilité les départements Marketing, Centre de services, ainsi que Sécurité et Informatique. « Je suis ravi de relever ce nouveau défi et de continuer à œuvrer au service de notre clientèle avec rigueur et engagement ». La direction du service des

crédits restera sous la responsabilité de Cédric Michel, tandis que la direction générale de la banque continuera d'être assurée par Rémy Defilippis.

Perspectives 2025

En tant que banque régionale, nous abordons l'avenir avec sérénité et optimisme. Forts de la confiance de la clientèle, nous poursuivons notre développement solide et qualitatif. Notre priorité reste d'offrir un service de proximité, au bénéfice de notre clientèle et au service de notre région.

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary

Banque régionale de proximité, nous sommes spécialisés dans le financement hypothécaire, couvert par les dépôts d'épargne, ainsi que dans les services de paiements, placements et prévoyance. Nos clients principaux sont les particuliers, les PME et les institutions. Solidement ancrée dans la région, notre relation directe avec la clientèle, principalement située dans le Jura bernois et le haut du canton de Neuchâtel, reflète notre engagement: *En faveur et pour notre région.* ■ CEC

www.cec.clientis.ch

ÉCOLE PRIMAIRE COURTELARY

Un immense bravo!

Aux élèves des classes de 3 à 6H de Courtelary, pour leur investissement dans le projet de soutien à la fondation Digger et son financement d'une machine de déminage pour l'Ukraine. En effet, les élèves de ces trois classes ont peint un grand nombre de cartes de vœux, qu'ils sont ensuite allés vendre devant deux enseignes du village samedi matin 29 mars. Grâce

à leur motivation et aux nombreux passants s'arrêtant au stand, et ce malgré une météo capricieuse, ils sont parvenus à récolter plus de 1300 francs! Encore un très grand merci à toutes les personnes ayant contribué à l'avancée de ce projet ambitieux. N'hésitez pas à en suivre les dernières nouvelles sur le site <https://solidarite-ecoles.ch>. ■ MH

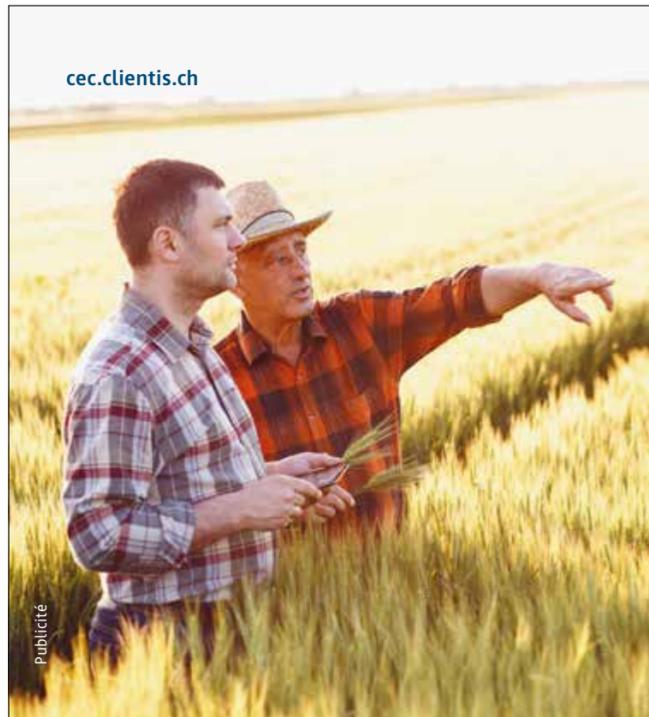
Pâques: délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 14 avril, 10h
- Officiel et sport: lundi 14 avril, 12h
- Rédactionnel et annonces: mardi 15 avril, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Réclame



Nos produits -
Votre investissement

Une vaste palette de produits à votre disposition, qui vous correspondent.



Rencontrons-nous et discutons.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval
Tramelan – La Chaux-de-Fonds

Clientis
Votre banque

15 Graines de chercheurs au chevet des hirondelles

Avec enthousiasme, les élèves de l'École enfantine apprennent tout sur cette espèce, à travers un programme du Parc régional Chasseral



De jeunes spectateurs très attentifs suivent la pose de leurs nids à hirondelles, par le maire en personne



Une fierté bien légitime, pour les élèves de 1-2H, à l'heure de présenter une partie de leurs réalisations

À l'initiative de leur enseignante Nathalie Parisi, les élèves de 1H et 2H scolarisés à Cormoret vivent une année exceptionnelle, depuis août 2024 et jusqu'à l'été prochain.

Inscrits au programme Graines de chercheurs, un projet d'éducation au développement durable proposé par le Parc Chasseral depuis 2010, ils s'y penchent sur l'hirondelle.

De l'œuf à l'oiseau, en passant par son nid

Dans ce cadre, le Parc offre aux classes participantes diverses interventions de sa part à l'école, ainsi que des animations en extérieur. Les élèves de Nathalie Parisi ont ainsi

découvert la biologie de l'hirondelle, ils ont pu observer des spécimens en vol l'été dernier, des nids, de jeunes oiseaux, des œufs. Au fil des leçons, ils ont tout appris sur la migration de ce sympathique oiseau, mais également sur la manière de distinguer l'hirondelle rustique (ou de cheminée) de l'hirondelle de fenêtre, ou encore comment faire la différence entre l'hirondelle en général et son cousin le martinet.

L'objectif central, pour eux, consistera à reconnaître les hirondelles lorsqu'ils en rencontreront tout bientôt à nouveau, mais également à s'engager pour la préservation de cette espèce. Ainsi ont-ils pu fabriquer huit nids,

durant une activité emmenée par Sarah Uldry, du Parc Chasseral.

Malgré leur très jeune âge, ces quinze élèves de 4 à 6 ans ont déjà retenu quantité de notions importantes quant à leur oiseau de l'année, souligne leur enseignante. En ajoutant que leur enthousiasme et leur fort intérêt font plaisir à voir.

Plus généralement, les quinze enfants ont acquis des notions importantes et une sensibilité accrue à la préservation de la biodiversité.

4 appartements tout proches

Jeudi dernier, la Municipalité avait mis à disposition de la classe une nacelle louée pour d'autres tâches,

afin que puissent être installés des nids fabriqués par les élèves. C'est même le maire de la commune, Gérard Py, qui a pris la responsabilité de cette tâche.

Sous l'avant-toit du hangar de la voirie, donc à proximité immédiate de l'École enfantine, quatre nids bien reconnaissables, puisque de couleur bleue, attendent désormais leurs occupants. Les quatre autres ont été installés sous les avant-toits de deux familles d'élèves.

On souhaite sincèrement que les jeunes écoliers puissent observer rapidement des locataires dans les appartements qu'ils ont ainsi fabriqués et mis à disposition des hirondelles.

Restitution publique

Pour restitution de son année de Graines de chercheurs, l'École enfantine a décidé de réaliser une exposition publique qui sera présentée dans le cadre de la prochaine fête du village. Réservez donc d'ores et déjà la date du vendredi 20 juin pour découvrir ce que les plus jeunes de nos écoliers souhaitent transmettre.

À souligner que les deux autres classes du collège local prendront part également à ce volet public, les 8H dans une exposition sur l'énergie, les 3-4H à travers une présentation consacrée aux oiseaux en général.

Des informations suivront, évidemment, en temps voulu. ■ CM

COURSE AUX ŒUFS À CORMORET

Un événement familial à ne pas manquer !

L'Association Animation Musique Art Culture Cormoret (AMACC) invite petits et grands à une journée festive et gourmande à l'occasion de la Course aux œufs qui se tiendra à la halle polyvalente de Cormoret le 19 avril prochain.

Dès 11 h 45, les participants qui se sont inscrits pour le dîner pourront savourer un délicieux repas composé de macaronis sauce au thon et salade. Le prix est fixé à 12 francs par personne et 7 francs pour une demi-portion.

La course aux œufs, activité phare de la journée, débutera à 14 h 30 et est gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans. Les petits pourront également profiter d'un espace de grimage pour compléter cette journée pleine de joie et de convivialité.

Inscriptions obligatoires avant le 12 avril, places limitées !

Les inscriptions sont requises pour assurer une organisation optimale. Merci d'envoyer vos coordonnées à : Alain Dupont, La Closure 1, 2612 Cormoret, presidence@amacc.ch. Cet événement est une occasion unique de partager un moment en

famille et de célébrer l'arrivée du printemps dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux pour cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise !

Nous avons besoin de vous !

L'AMACC organise depuis plusieurs années des événements pour animer la vie locale et rassembler la communauté. Malheureusement, sans davantage de bénévoles, nous ne pourrions plus assurer ces manifestations.

Si vous souhaitez vous engager et nous aider à pérenniser ces moments de partage, rejoignez-nous ! Toute aide est précieuse, que ce soit pour l'organisation, la logistique ou l'animation des événements.

Contactez-nous dès maintenant : presidence@amacc.ch.

Nous comptons sur vous pour faire vivre nos traditions et assurer la continuité de ces belles rencontres !

■ AMACC

VILLERET

Bibliothèque du Soleil

Durant les vacances de Pâques, la bibliothèque sera ouverte les mardis matins de 9 h à 10 h uniquement (15 et 22 avril). Le frigo bibliothèque sera absent quelques semaines le temps que les élèves de 7 h de la classe de Christelle Cattin lui donnent un coup de jeune.

Nouveautés

À qui sait attendre, Michael Connelly; *La longe*, Sarah Jolien-Fardel; *Les petites musiques*, Roland Buti; *Tout le monde aime Clara*, David Foenkinos; *Les héroïnes*, Danielle Steel; *Les renaissances*, Agnès Martin-Lugand; *Pour toi et Sans regret*, Colleen Hoover; *Le billet de cinq*, Hakim Benbouchta; *Menace sur la toundra*, Nicole Lachat; *Il n'est jamais trop tard*, Lola Lafon; *Répondre à la nuit*, Agnès Ledig; *Un avenir radieux*, Pierre Lemaître.

Ados

Biographies de Christiano Ronaldo, Lionel Messi, Neymar et Kylian Mbappé de Luca Caioli; *Le Japon*, Cyril Castaing; *La soupe du cœur*, Ben Davis; *Horreur suisse le monstre du lac souterrain*, Natacha Farquet; *Ne pas déranger les dragons*, Michelle Robinson; *Le journal de Gurty vacances en Provence*, Bertrand Santini. ■ CZ

Personnel communal

Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue à Timothé Chatelain qui a été engagé pour une durée déterminée de 4 à 6 mois au service de la voirie pour pallier l'absence

de Jean-Pierre Hêche qui a subi une intervention chirurgicale. L'exécutif et le personnel communal souhaitent un prompt et complet rétablissement à leur collaborateur et collègue. ■ CM

Délégations

Bruno Lemaître a participé à la séance du groupe de travail de Vadec, le jeudi 3 avril à La Chaux-de-Fonds.

■ CM

Tournées vertes

Les tournées vertes à Villeret ont repris. La prochaine tournée est programmée pour le vendredi 11 avril.

■ CM

Chiens

La municipalité a installé deux panneaux interdisant l'accès aux chiens sur l'aire de jeux et le petit jardin adjacent à l'administration communale. Cependant, il a été observé que certains habitants persistent

à fréquenter ces lieux avec leurs animaux.

Nous espérons que ces comportements irrespectueux cesseront, favorisant ainsi un climat de respect mutuel. ■ CM

16 communes
12 500 ménages

INTERVIEW DU PRÉSIDENT GRÉGOR DOUTAZ

Que la fête soit belle le 29 avril!

Bientôt, le cœur de Saint-Imier battra au rythme du prologue du Tour de Romandie cycliste. À moins de quatre semaines de cet événement au rayonnement planétaire, Grégor Doutaz, président du comité d'organisation, répond à nos questions.

On vous connaît plutôt pour avoir été un dirigeant actif durant de nombreuses années dans le milieu du football. Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter de présider le comité d'organisation de ce prologue ?

Quand le comité qui avait organisé l'arrivée d'étape en 2021 m'a proposé de reprendre la présidence pour 2025, j'ai longuement hésité. La perspective d'accueillir le prologue, une première pour Saint-Imier, m'a finalement convaincu d'accepter ce défi. Un tel événement représente une opportunité unique de mettre en avant notre région et notre cité en particulier. Enfant de Saint-Imier, j'ai toujours été sensible à la mise en valeur de notre village.

Le Tour de Romandie fait partie de l'UCI World Tour au même titre que le Tour de France et le Giro. Je suis convaincu que sa présence chez nous aura un impact positif sur la promotion de notre coin de pays. J'aime relever ce genre de défi et je suis fier de contribuer à la mise sur pied d'un tel événement.

La charge de travail correspond-elle à ce que vous imaginiez ?

Quand on s'investit dans l'organisation d'une telle manifestation, on sait que la charge de travail sera importante. Mais en toute franchise, elle va bien au-delà de ce que j'imaginais.

Quelles sont les tâches qui incombent à votre comité ?

Il faut d'abord préciser que le comité est mandaté par la commune. Il travaille pour elle. Dans la plupart des autres villes étapes, l'organisation est assumée par le service des sports. Pour revenir à la question, il a fallu commencer par établir un budget et trouver des sources de financement. Ensuite, il lui appartient pêle-mêle de gérer tous les aspects liés à la sécurité, les transports, l'hébergement, de trouver des bénévoles, d'assumer la communication et les liens avec les médias régionaux, d'assurer la liaison avec les autorités locales, les services de police et de secours, le tout en étroite collaboration avec la direction du Tour de Romandie.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres de mon comité, tous



Grégor Doutaz aime à enfourcher son vélo de course, ici sur le parcours du prologue dans la descente de Champ-Meusel, avant que les coureurs ne bifurquent à droite sur la rue de Tivoli. Photo: Olivier Trummer

des bénévoles, de leur engagement. L'ambiance de travail y est excellente. Tous s'engagent à fond dans leurs missions.

Votre budget avoisine les 120 000 francs. Comment avez-vous fait pour rassembler cette somme ?

Comme par le passé, la commune a versé la contribution financière due au Tour de Romandie pour l'accueil d'une étape, soit pas tout à fait la moitié du budget global. Ce soutien est déterminant. Sans cette aide, il ne

serait tout simplement pas possible d'accueillir un événement de cette envergure. Nous nous sommes également approchés de la fondation Grand Chasseral avec laquelle nous collaborons étroitement pour ce qui est de la promotion. Et puis, bien sûr, nous avons pris notre bâton de pèlerin pour démarcher les sponsors potentiels. Nous avons envoyé plus de 140 courriers. Le résultat est plus que positif. Je tiens ici à remercier tous les généreux donateurs. Malgré cela, je m'inquiète quant au bouclage des comptes...

Quelle aide financière pouvez-vous attendre du Conseil du Jura bernois (CJB), respectivement du canton de Berne ?

Cette question reste malheureusement sans réponse. À ce jour, nous n'avons aucune certitude quant à une éventuelle aide du CJB et du canton. Le montant de 30 000 francs récemment publié dans la presse par le CJB consiste en une subvention qui est entièrement versée à la fondation du Tour de Romandie. Nous

avons échangé avec nos voisins de La Grande Béroche qui accueilleront la deuxième étape. Ils touchent de la Loterie romande un montant équivalent à plusieurs dizaines de milliers de francs. Quant à nous, malgré les courriers officiels et autres démarches auprès des autorités régionales et cantonales, malgré le retentissement international de la manifestation, cela reste très compliqué d'obtenir quelque chose. Je vous l'avoue, c'est très frustrant!

Du point de vue organisationnel et de la logistique, quels sont les grands défis à relever pour l'organisation du prologue du Tour de Romandie ?

Notre priorité absolue consiste à assurer la sécurité des coureurs et du public le long du parcours. À cet effet, il y a toute une infrastructure à installer. Il y a également un gros travail de communication pour que la population soit informée au mieux des fermetures de routes, des déviations mises en place ou encore de l'emplacement des parkings publics. J'en oublie plein, mais il y a tellement de choses à gérer...

Un message que vous souhaiteriez adresser aux habitants de Saint-Imier et aux spectateurs qui rallieront la localité le 29 avril ?

Pour commencer, j'invite tous les habitants de Saint-Imier et des environs à venir profiter pleinement de cette journée. De 15 h à 17 h 30, nous aurons la possibilité de voir à l'œuvre les meilleurs cyclistes professionnels du monde, et cela gratuitement. Dès 11 h, il sera possible de se restaurer dans les stands installés sur la Place du Marché.

Pour ce qui est des spectateurs qui rallieront Saint-Imier, un seul mot d'ordre: utilisez impérativement les transports publics! Il ne sera en effet pas évident de se garer à Saint-Imier le 29 avril.

Pour terminer, je prie chacune et chacun de respecter les consignes de sécurité. Par avance, merci.

Si vous aviez une baguette magique...

Je ferais en sorte qu'il n'y ait pas le moindre accident, que le soleil soit de la partie, que la fête soit belle et que le prologue de Saint-Imier permette à un coureur suisse d'endosser le maillot jaune. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR BÉGÉ



Travaux sur les conduites d'eau entre Cormoret et Saint-Imier

Posées en 1893 et 1971, les conduites de transport de l'eau de la source de la Raisse vers le réseau de Saint-Imier connaissent une augmentation sensible du nombre de fuites ces 2 dernières années. À chaque fois ce sont des dizaines de m³ d'eau traités et pompés qui sont perdus, des perturbations de réseau et des frais de réparation coûteux à mettre en œuvre.

Afin d'améliorer la situation, les Services techniques prévoient de changer à partir de fin avril 1 km de conduite dans le secteur le plus endommagé, sur le territoire des communes de Villeret et Saint-Imier (à l'est du passage de la Raisse). Les monteurs du domaine de l'eau ont débuté les travaux de préparation du chantier ces derniers jours.

Durant les travaux proprement dits, le secteur est du Passage de la Raisse sera fermé au trafic motorisé et le chemin d'accès aux pâturages de Villeret temporairement inaccessible aux piétons. Il est demandé aux usagers de respecter la signalisation du chantier pour leur propre sécurité. ■ CM



Représentation

L'Exécutif sera représenté le 9 avril à l'assemblée générale de l'EMJB à Saint-Imier. ■ CM

Nonagénaire

Le 20 mars, Corentin Jeanneret, maire et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la route de Tramelan 4 pour célébrer le 90^e anniversaire de Henri Schlupe.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre à cette occasion l'attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

Permanence du maire le 10 avril

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa quatrième permanence de l'année le 10 avril. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14 h à 17 h dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable. Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la commune. ■ CM

Dialogue sur l'énergie et le climat (EKT)

Lundi 7 avril, 17 h 30 au ceff Industrie

La production d'énergie et l'utilisation de la chaleur sont des thèmes centraux de la stratégie énergétique cantonale. Pour les bâtiments existants, les chauffages fossiles tels que le gaz et le fioul ne peuvent être utilisés que si le bâtiment présente une efficacité énergétique suffisante.

Les propriétaires de maisons et d'appartements sont donc confrontés à de nouveaux défis et les questions suivantes se posent :

- Quelle est l'efficacité énergétique de mon bâtiment ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour mon bâtiment chauffé aux énergies fossiles ?
- Que faire si le chauffage doit être remplacé ?

Passer à une production de chaleur alternative est une bonne chose d'un point de vue écologique et économique. Quelles sont les alternatives possibles ? Quelles sont les conditions locales à prendre en compte ?

Une combinaison possible est la production de chaleur à partir du bois et de l'énergie solaire : alors que l'énergie solaire est une source d'énergie fiable pendant la journée et lorsque l'ensoleillement est bon, l'énergie du bois peut fournir une énergie supplémentaire

pendant les heures moins ensoleillées ou pendant les mois d'hiver. Cette combinaison assure un approvisionnement en énergie constant et fiable et est également intéressante dans les régions où l'ensoleillement est très variable.

Le biogaz constitue une autre alternative. Qu'en est-il de l'offre dans le Jura bernois ?

Pour répondre à ses questions, le canton de Berne organise un dialogue sur l'énergie et le climat, le lundi 7 avril, à 17 h 30, au ceff Industrie à Saint-Imier. Plusieurs intervenants prendront la parole durant cet événement, à savoir Corentin Jeanneret, maire de Saint-Imier, Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement et des Services techniques de Saint-Imier, Moussia de Watteville, directrice Espace découverte Énergie, Jean-Luc Juvet, conseiller en énergie et David Hänni, agriculteur à Nods.

■ CM

[Programme complet](#)



Clientis Arena : mise en place du projet photovoltaïque

Une installation de production photovoltaïque de grande envergure est en cours de mise en place sur le toit de la patinoire. D'une puissance de 440 kW crête, cette installation de 2000 m² environ produira plus de 500 000 kWh par année dont 20 % environ seront auto-consommés par la patinoire. Ce projet fait partie de la stratégie de développement de la production photovoltaïque à Saint-Imier validée le 16 mai 2024 par le Conseil de ville. Le planning du chantier de la patinoire prévoit le début de la production fin mai. ■ CM



Accès à la déchèterie

Strictement réservé aux habitants de Saint-Imier, Sonvilier et Villeret

Une recrudescence de personnes qui se rendent à la déchèterie de Saint-Imier sans y être autorisées a été à nouveau constatée ces derniers temps.

Pour rappel, l'accès à la déchèterie de Saint-Imier est actuellement strictement réservé aux habitants de Saint-Imier ainsi qu'à ceux de Sonvilier et de Villeret qui s'acquittent dûment de la taxe déchets auprès de leur commune.

Les personnes domiciliées en dehors de ces trois communes ne peuvent pas prétendre à utiliser ces installations puisqu'elles ne contribuent pas au financement de leur exploitation. Il en

va de même pour les entreprises qui doivent évacuer via des filières appropriées les déchets issus de leur activité lucrative et qui ne correspondent pas à la composition des déchets produits par un ménage.

Une campagne de sensibilisation va être entreprise à ce sujet et des contrôles seront ponctuellement opérés à la déchèterie. Les personnes qui n'ont pas droit à son accès ne seront pas autorisées à y déposer leurs déchets et seront renvoyées de la déchèterie. Les agents de la police administrative ont effectué un

contrôle le samedi 29 mars dernier. Plusieurs personnes non autorisées ont été renvoyées, sans pouvoir déposer leurs déchets.

Pour rappel, les horaires de la déchèterie sont les suivants :

- le mercredi 8 h-11 h 45 et 13 h 30-17 h;
- le vendredi 13 h 30-17 h;
- le samedi 8 h-11 h 45.

Le Conseil municipal et les services communaux remercient toutes les personnes qui respectent les règles de la déchèterie et invitent les autres à adopter un comportement responsable. ■ CM

Énergie solaire : tarifs de reprise adaptés

Les Services techniques de Saint-Imier (STSI) adaptent leurs tarifs de reprise pour l'énergie solaire injectée dans le réseau par les propriétaires d'installations photovoltaïques

Il convient de rappeler que les kWh produits localement et rachetés par les STSI sont intégrés dans les tarifs et ont donc un impact sur les prix de l'électricité imérienne. Avec le reflux des prix de l'électricité après les pics historiques des années passées, une adaptation à la baisse des prix de reprise est indispensable, d'autant plus que les quantités d'électricité injectées dans le réseau qui sont en augmentation constante ces dernières années ont atteint 1266 309 kWh en 2024, soit plus de 5 % de la consommation totale.

Le fait que l'essentiel de la consommation photovoltaïque soit produit en été, alors que la consommation est relativement faible a également un impact sur les prix. Il n'est en effet pas rare que les distributeurs d'électricité doivent payer cher la reprise de l'électricité en surplus lorsqu'il y a surproduction.

Depuis le 1^{er} janvier, la rétribution pour les petites installations se monte à 10 cts/kWh (hors TVA), un montant qui devrait rester stable en 2025. Des adaptations trimestrielles, liées à l'évolution des prix des marchés, ne sont

toutefois pas exclues. Rappelons que si la rétribution de l'électricité injectée atteignait 17 ct/kWh (l'électricité produite non autoconsommée, garantie d'origine incluse) en 2023 et 2024, le nouveau prix de 10 ct/kWh retrouve celui des années 2020 à 2022.

Les tarifs de reprise 2025 des STSI se rapprochent des pratiques prévues dès 2026 au niveau national. Le 19 février dernier, le Conseil fédéral a en effet adopté les adaptations des ordonnances prévoyant des changements dans les modèles

d'autoconsommation et dans les tarifs de rétribution de l'énergie solaire. La législation fédérale prévoit dès lors une harmonisation des conditions de reprise en Suisse, au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

Ces nouvelles dispositions légales précisent que les rétributions doivent désormais être fixées sur la base du prix du marché de référence, qui est publié tous les trois mois par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Elles prévoient aussi un tarif minimal, en cas de prix du marché très bas,

que le Conseil fédéral a récemment fixé à 6 cts/kWh dès 2026, pour les installations de moins de 30 kVA, en autoconsommation. Les STSI encouragent les propriétaires d'immeubles locatifs, de PPE ou de bâtiments avec plusieurs consommateurs à partager leur production d'électricité à travers leur solution clé en main Community. Celle-ci permet notamment d'optimiser l'autoconsommation et d'économiser sur sa facture.

■ CM

SAINT-IMIER

Un concert à écouter, mais aussi à regarder



Le Corps de Musique de Saint-Imier

On ne change pas une formule gagnante! Pour la seconde année consécutive, le Corps de Musique de Saint-Imier et l'ensemble de jeunes musiciens Mus'En'Si proposeront un concert de printemps commun, placé sous le thème du cinéma. Il aura lieu le dimanche 13 avril à 17h à la salle Saint-Georges de Saint-Imier. Et comme l'an dernier, le public n'aura pas seulement à ouvrir grand ses oreilles, mais aussi ses yeux, puisque des extraits de films

seront diffusés sur écran en même temps que l'ensemble interprétera les bandes-son originales. Un véritable ciné-concert en perspective, avec le toujours très fidèle directeur Yvan Tschopp à la baguette.

Si cette formule a été reconduite (outré en raison du grand succès qu'elle avait rencontré l'an dernier avec une salle Saint-Georges pleine à craquer), c'est notamment parce que le Corps de Musique a été sollicité

pour présenter son concept de ciné-concert à Estavayer-le-Gibloux, dans le canton de Fribourg, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Open Air Cinéma de Vuisternien-en-Ogoz.

L'ensemble devant de toute façon préparer un programme pour le public fribourgeois le 12 avril, il a été décidé de profiter de l'occasion pour le présenter le lendemain au public imérien, en guise de concert de printemps. Ainsi, les mélomanes pourront



Mus'En'Si

revivre les meilleurs moments de Forrest Gump et de Harry Potter, frissonner sur les mélodies de Jurassic Park, sourire à la vision des quelques scènes cultes de Bienvenue chez les Ch'tis, ou encore se replonger dans les aventures de Pirates des Caraïbes et de Batman. Sans oublier de se laisser embarquer dans l'univers fantastique de Star Wars.

Comme l'an dernier, la première partie du concert sera assurée par le réservoir de jeunes musiciens de l'ensemble Mus'En'Si, qui seront exceptionnellement placés sous la direction d'Yvan Tschopp, en l'absence de leur chef habituel, Rosario Rizzo. Eux aussi (mais

sans écran) proposeront quelques musiques de film, parmi lesquelles les plus cinéphiles des mélomanes reconnaîtront Aladdin ou encore Don't talk about Bruno, tiré du dessin animé Encanto.

À souligner que les jeunes intéressés à découvrir la musique au sein du groupe Mus'En'Si peuvent se renseigner auprès du président Mathias Peguiron, au 078 739 82 99. Les répétitions ont généralement lieu le mardi en fin de journée. ■ **CMSI**

Concert de printemps du Corps de Musique de Saint-Imier, dimanche 13 avril à 17h à la salle Saint-Georges. Entrée libre, collecte

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Les Ateliers de musiques actuelles

En concert à Saint-Imier le vendredi 11 avril

L'École de musique du Jura bernois (EMJB) vous invite chaleureusement à son spectacle annuel des Ateliers de musiques actuelles, le vendredi 11 avril à 18h30, à la Salle de spectacles de Saint-Imier.

Véritable moment fort de l'année, ce concert mettra en lumière le talent, la créativité et l'énergie près de 60 jeunes musiciennes et musiciens de la région répartis en 10 groupes, une participation record!

Préparés dans le cadre d'une série de répétitions qui ont jalonné le début de cette année, ces groupes vous feront voyager à travers un répertoire riche, vivant et surprenant.

Et ce n'est pas tout! La soirée se déroulera dans une ambiance festive et conviviale dès 17h45:

- Un stand de crêpes bretonnes ravira les papilles
- Un bar sera ouvert pour se désaltérer tout au long de la soirée
- Après les concerts, Diego Pellaud (chant et guitare) prendra le relais pour une ambiance musicale au bar, afin de prolonger la fête.

Entrée libre, avec collecte à la sortie pour soutenir les activités de l'école.

Un événement à ne pas manquer pour célébrer la scène locale et partager un beau moment musical en toute simplicité. ■ **EMJB**

LE ROSERAIE

Les bénévoles à l'honneur

C'est devenu un rituel annuel pour La Roseraie de réunir les bénévoles œuvrant au nom des paroisses, pour la Croix-Rouge suisse, le Comité des Dames, de Caritas, du Comité de La Roseraie sans oublier les personnes individuelles, afin de partager ce repas communautaire pour les remercier de leur participation à la vie de La Roseraie.

Ce moment chaleureux a été l'occasion d'exprimer notre profonde reconnaissance envers tous celles et ceux qui s'investissent bénévolement au sein de La Roseraie. Leur engagement et leur dévouement contribuent chaque jour à améliorer le bien-être et la qualité de vie de notre communauté.



Une petite attention, confectionnée par nos aînés a été remise à chaque bénévole mercredi 26 mars dernier. ■ **CS**

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Plonk & Replonk Zbigl! Sports d'art et d'essai

Une exposition exempte de toute trace de sérieux

Cette exposition a été conçue et réalisée à 1000 m d'altitude, dans le camp de base de *Plonk & Replonk Zbigl!* à La Chaux-de-Fonds, une manufacture d'images et une moulinette à idées extravagantes. Elle vous permettra d'explorer le monde du sport, jusque dans les confins de l'univers connu, avec un clin d'œil à Saint-Imier.

Composée essentiellement de photomontages à base d'archives revisitées, cette exposition a pour ambition d'esbaudir les visiteurs et de leur faire entrevoir l'Absurde, matière noire invisible qui constitue l'essentiel de notre quotidien. Vous y verrez l'arbitre et la mort, la lutte à la culotte en solitaire, la reptation nordique, le moto-cross lyrique, des romans-photos... et en premier mondiale: la véritable chaussure de ski de Cendrillon. Toute princesse potentielle pourra tenter sa chance et, qui sait, entrer dans le monde féérique des VIP.

Cette exposition est exempte de toute trace de sérieux. Aucun record n'a été battu durant sa réalisation et nous ferons mieux la prochaine fois.

Horaires d'ouverture: mercredi à vendredi, 14h-18h; samedi et dimanche, 14h-17h.

■ **CCL**

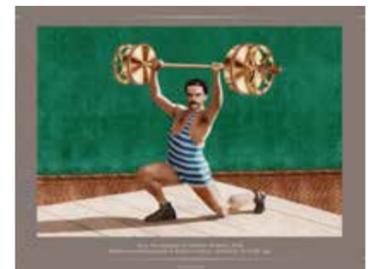
Vernissage, vendredi 4 avril à 19h15

Plonk & Replonk Zbigl! Jacques présente son travail

Conférence et visite guidée

Vous vous demandez comment l'humour de *Plonk & Replonk Zbigl!* chemine de l'association fortuite de collision de neurones dans des cerveaux expérimentaux à l'aboutissement d'un photomontage prêt à être publié sous forme de calendrier, dessin de presse ou tirage d'exposition? Ne manquez pas cette rencontre proposée par Jacques Froidevaux. Vous saurez tout! Entrée libre (inscription souhaitée). ■ **CCL**

Mercredi 30 avril à 19h15



Plonk & Replonk Zbigl! Jacques présente son travail

ESPACE NOIR

Une soirée de soutien

En faveur de l'association La Clavicule

La Clavicule est une association à but non lucratif, basée à Saint-Imier. Elle a pour but la création et le soutien d'événements culturels et associatifs grâce à une large palette d'expériences et domaines professionnels de ses membres: cuisine, accueil public, sécurité, technique, premier secours.

C'est avec un grand plaisir que nous les accueillons dans notre salle pour festoyer et apporter notre soutien à ce beau projet.

Apéro dès 20h, concerts dès 21h avec: Alarache (punk rock, VD), Les Carottes Sanguines (punk agricole, GE), BaRj (Thrash metal, Strasbourg). DJ Soif (musique à boire, Saint-Imier) clôturera cette soirée de soutien. ■ **ESPACE NOIR**

Samedi 5 avril à 20h
Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Soirée de soutien
10 francs (15 francs, prix de soutien)

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Rendez-vous jardinage

Le printemps arrive et les activités de jardinage recommencent. La paroisse de Saint-Imier vous invite à venir mettre la main à la terre pour relancer son projet de jardin. Premier rendez-vous le samedi 5 avril à 14h au jardin de la cure (rue de la cure 1, 2610 Saint-Imier).

■ **PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER**

Il roule pour les enfants



Notre chauffeur M^{me} Repond avec la conseillère communale en charge des écoles M^{me} Tanner

Depuis le 24 mars dernier, les enfants de la Montagne de l'Envers scolarisés à Sonvilier et Renan, ont la chance de bénéficier d'être transportés dans un bus rouge flambant neuf.

Le nouveau bus, de marque VW Crafter, est équipé spécialement pour le transport sécurisé des élèves

et peut accueillir 10 passagers. Afin de pouvoir affronter la saison d'hiver, il bénéficie de 4 roues motrices.

Notre chauffeur, Mary-Claude Repond, qui assure le service de bus depuis 2007, parcourt entre 70 et 120 km par jour selon les trajets à effectuer et s'assure que les enfants

arrivent à bon port en temps et en heure et toute sécurité. Au travers de l'Association Patenschaft à Zürich, un soutien financier permet de diminuer les coûts d'investissement pour l'achat de ce nouveau bus.

■ CM

LETTRÉ DE LECTEUR

Quand un thé scelle une donation...

Les samedis du 15 et 22 mars, le team sous la direction de Nelly Gerber-Geiser de Tramelan vint chercher les objets de l'exposition *L'Arc Jurassien: terre d'asile des anabaptistes – un défi pour des pionniers* chez Ulrich J. Gerber, Droit de Renan, La Ferrière. Dès mi-mai 2025, les nombreux objets seront exposés à la Chapelle

Jeanguisboden, La Tanne sous la direction de *Fondation Héritage Anabaptiste*.

Le froid de ces samedis motiva le donateur d'inviter le team de Nelly de faire une pause de café ou de thé. Alors ils me demandèrent, si je n'étais pas triste de me séparer de ces précieux objets. « Non », fut ma réponse, « je vous

offre un thé spécial, car cette journée fait mon bonheur, sachant que les objets seront exposés pour un public intéressé, et je crois que cette donation de ces précieux objets fait aussi votre bonheur, raison pour laquelle, je vous offre un thé nommé *thé du bonheur* ».

■ ULRICH J. GERBER

RENAN

Ça chasse les œufs ce dimanche!

Une fois n'est pas coutume, les 2 associations du village de Renan, Le Squat et La fête aux Étohlons, unissent leurs forces pour organiser la chasse aux œufs, une des plus appréciées de la région le dimanche 6 avril.

Plus de 1660 œufs, dont 400 cadeaux à trouver!

Le Squat et La Fête des Étohlons organisent ensemble la fameuse chasse aux œufs qui précède les vacances pascales. Ces deux associations s'activent déjà le samedi pour le montage des tentes et des tables. Le dimanche, dès le matin, 1660 œufs de poule colorés dont 400 en métal seront cachés dans un terrain de jeux assez insolite et pour tous les goûts. En effet, le périmètre couvre une partie herbeuse et simple d'accès et une partie dans la forêt pour les plus courageux. Attention, les bonnes chaussures sont vivement recommandées ainsi que des habits peu dommage. Les tous petits, qui ne

fréquentent pas encore l'école ou qui sont juste en 1^{re} année Harnos, pourront profiter d'une petite chasse exclusivement pour eux au terrain de foot et sous la surveillance de leurs parents. 80 œufs seront cachés pour la joie des petits chasseurs. Pour chaque chasse, il y a des œufs comestibles et des œufs en métal qui donnent droit à un lapin en chocolat offert par un sponsor de l'événement. Et bien entendu, le fameux stand pâtisseries du Squat sera là pour redonner des forces aux chasseurs et à leurs accompagnateurs. Le Squat et La Fête des Étohlons se réjouissent de vous accueillir nombreux. De plus, il semblerait que le soleil ait aussi reçu l'invitation. ■ EF

Informations importantes:
Dimanche 6 avril à la halle de Renan
Départ petite chasse pour les enfants jusqu'à 1H: 14h
Départ grande chasse, ouverte à tous: 15h
Entrée libre



Le sourire reconnaissant d'une nonagénaire

Récemment, les autorités communales se sont rendues chez Anna Hager pour lui offrir une attention de circonstance à l'occasion de ses 90 printemps. Bien atteinte dans sa mobilité, elle bénéficie chaque jour de l'aide de ses 4 enfants, ainsi que des interventions du service d'aide à domicile (Sasdoval). C'est donc dans la véranda de sa maison acquise en 1993 qu'un agréable moment a été partagé pour se remémorer un parcours de vie fort riche en relations humaines, non sans compter les heures de travail de jour comme de nuit.

C'est à Grossaffoltern, dans une ferme typique du Seeland, que Anna Furer voit le jour un 22 mars 1935. Elle grandit entourée de 7 frères et une sœur, mais en 1945, leur papa décède ce qui entrainera plusieurs déménagements pour la famille jusqu'en 1948 où le train les déposera à La Ferrière car leur maman a trouvé un emploi d'aide à la ferme au bas du village. Le propriétaire Ernest Oppliger s'est retrouvé seul au décès de sa maman et il avait besoin d'aide pour tenir le ménage et la ferme. Âgée alors de 13 ans, Anna Furer rejoint la classe de l'instituteur Henri Devain et se passionne pour la couture avec Henriette

Quand l'humour s'invite

Les poissons du 1^{er} avril sont arrivés à la commune sous forme de courriers destinés au Conseil communal qui en a pris connaissance lors de sa séance... du... 1^{er} avril dernier!

La personne qui a transmis ces courriers n'a pas encore été identifiée, mais elle est remerciée pour son imagination et sa touche d'humour bienvenue. ■ CM

Mise en place d'un projet pilote

Sonvilier, première commune 100 % piétonne en 2026!

Le parc Chasseral, est fier d'annoncer un projet écologique d'envergure visant à supprimer totalement la circulation des véhicules motorisés dans votre commune d'ici janvier 2026. Nous remercions sincèrement les Autorités pour leur initiative et leur excellente collaboration. En raison des enjeux climatiques et afin de promouvoir une qualité de vie optimale, toutes les routes du village seront converties en voies piétonnes et cyclables. Un réseau de charrettes à traction animale sera mis en place pour assurer les transports essentiels (marchandises, courrier, déplacements municipaux).

Mesures clés du projet

- Installation de parkings à l'entrée du village avec navettes tirées par des ânes.
- Création d'une brigade municipale de surveillance des déplacements à pied (vitesse limitée à 6 km/h).
- Interdiction des trottinettes électriques (jugées trop rapides et dangereuses pour le nouveau mode de vie slow).

Phase de test

Dès le 1^{er} juillet 2025, une journée sans voitures sera instaurée chaque lundi pour préparer les habitants à ce changement majeur.

Consultation publique

Une séance d'information aura lieu le 15 avril à la salle communale. Les habitants pourront y poser leurs questions et tester les premières calèches mises à disposition. Le canton et la confédération nous soutiennent et cautionnent notre initiative. Nous comptons sur la compréhension et la participation de chacun pour faire de Sonvilier un exemple de durabilité en Suisse!

■ PARC CHASSERAL ET SERVICE DE LA MOBILITÉ DOUCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nouvelle réglementation

Chaque habitant devra adopter une vache pour favoriser l'agriculture locale!

Dans le cadre du programme de soutien à l'agriculture locale et de la transition écologique, le Groupe d'Agriculture de Sonvilier dépose une demande: L'obligation pour tous les habitants d'adopter d'une vache laitière dès janvier 2026.

Pourquoi cette mesure?

- Autosuffisance laitière: chaque foyer pourra produire son propre lait, beurre et fromage.
- Écologie et entretien des terrains: les vaches remplaceront les tondeuses à gazon et aideront à maintenir les prairies propres.
- Mobilité douce: possibilité d'utiliser sa vache comme moyen de transport rural (charrette ou selle adaptée).

Détails du projet

Chaque ménage recevra une vache avec un kit d'initiation à l'élevage (seau, brosse, manuel Ma Vache et Moi). Un service de Vache-partage sera mis en place pour les habitants ne disposant pas de suffisamment d'espace. Le Groupe d'Agriculture de Sonvilier, prévoit des cours obligatoires de traite pour tous les nouveaux propriétaires.

Phase de test

Dès le 1^{er} juillet 2025, un marché aux vaches sera organisé sur la place du village. Les habitants pourront y choisir leur futur animal parmi plusieurs races locales.

Consultation publique

Une réunion d'information se tiendra le 15 avril à la salle communale si possible. Un concours de noms pour les nouvelles vaches sera également organisé à cette occasion. Nous comptons sur l'enthousiasme et la coopération de tous pour faire de Sonvilier un modèle d'agriculture participative!

■ LE GROUPE D'AGRICULTURE DE SONVILIER / PROGRAMME UNE VACHE POUR TOUS



de Anna. Quoi de plus merveilleux cadeau de la vie!

Les autorités communales souhaitent à cette valeureuse jubilaire beaucoup de joie à partager en famille tout en écoutant le gazouillis des oiseaux qu'elle apprécie tant. ■ JP

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Le savoir se livre

Un 15^e cycle de conférences débute le 10 avril prochain



Le monde des historiens, des amateurs d'art et des passionnés de littérature est en effervescence: la célèbre Bible de Moutier-Grandval fera une apparition exceptionnelle ce printemps. Ce manuscrit inestimable, chef-d'œuvre de l'enluminure médiévale, suscite un intérêt grandissant de par sa richesse historique et artistique.

Associé à cet événement d'envergure, le 15^e cycle de conférences organisé par la commune de Tramelan, la société jurassienne d'émulation et le CIP s'est naturellement inspiré de cette précieuse visite. Intitulé *Le savoir se livre*, ce cycle s'articule autour du livre en tant qu'objet de savoir et de transmission.

Organisé en collaboration étroite avec le Musée Jurassien d'Art et d'Histoire de Delémont et Mémoires d'Ici à Saint-Imier, cet ensemble de

six conférences proposera un regard approfondi sur le rôle du livre à travers les siècles. De sa conception en tant qu'œuvre d'art à son impact sur la diffusion du savoir, chaque conférence offrira une exploration unique et captivante.

Nous invitons les passionnés d'histoire, de culture et de patrimoine à se joindre à nous pour cet événement exceptionnel qui promet d'enrichir notre compréhension du rôle fondamental du livre dans notre société.

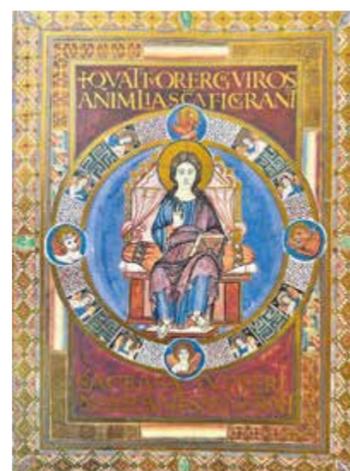
La première conférence a lieu le 10 avril

Des tablettes d'argile aux écrans tactiles: les multiples transformations du livre. Qu'est-ce qu'un livre? Si la question paraît simple, la réponse ne l'est pas, tant l'objet échappe à nos analyses. Rien ne semble plus différent en

effet qu'un rouleau de papyrus et un fichier numérique téléchargé sur une liseuse ou un téléphone. Et pourtant, les deux sont bien des livres, chacun à leur manière. À travers quelques dates clés, ce sont ces liens qu'il s'agira d'explorer, afin de mieux percevoir ce qui, à travers les siècles, constitue l'essence du livre. Françoise Dubosson, Maître d'enseignement à la Haute école de gestion de Genève, Filière Information Science, jeudi 10 avril, 19 h 30.

Les 5 conférences suivantes

Bibliotheca integra: les bibles carolingiennes de Tours, vendredi 9 mai, 19 h 30; Les trésors cachés des manuscrits enluminés, plongez dans le monde fascinant des livres enluminés du Moyen Âge, mercredi 14 mai, 19 h 30; Transmettre le faux: comment se propage la désinformation, jeudi 28 août,



19 h 30; Wikipédia, un projet d'encyclopédie collective en ligne, universelle et multilingue, mercredi 29 octobre, 19 h 30; L'écriture, une invention prodigieuse – Lépopée des signes, mercredi 12 novembre. Nous reviendrons bien entendu sur chaque conférence en temps voulu. ■ CIP

TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

Clap de fin

pour Jean-Claude Freléchox,
contrôleur officiel
de champignons

Après vingt années d'engagement et de passion pour la préservation de la biodiversité locale, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à M. Freléchox, contrôleur officiel de champignons de la commune de Tramelan, qui a œuvré sans relâche pour garantir la sécurité et la qualité des récoltes mycologiques dans notre commune. Son expertise, sa rigueur et son amour pour la nature ont été des atouts précieux pour notre communauté, et nous lui sommes profondément reconnaissants pour tout le travail accompli. C'est désormais Miguel Bermudez qui prendra la relève de cette fonction essentielle. Nous lui souhaitons plein succès dans cette activité.

Merci à Jean-Claude Freléchox, et bienvenue à Miguel Bermudez!

Pour tout contrôle, veuillez prendre rendez-vous avec Miguel Bermudez au 076 467 96 33. ■ CHA

Rencontre avec le maire

Prochaine date, le 9 avril

M. le maire propose, en plus des possibilités habituelles de rendez-vous, des périodes de disponibilité durant lesquelles les citoyennes et citoyens peuvent venir discuter de leurs idées ou préoccupations. La prochaine date est le mercredi 9 avril entre 16 h 30 et 18 h 30. Prière de s'annoncer au 032 486 99 99. ■ CHA

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

UDC TRAMELAN

Hommage à Pierre Sommer et accueil de Deborah Kläy au Conseil municipal

Après un demi-siècle d'engagement au service de la commune de Tramelan, Pierre Sommer, figure locale, a pris sa retraite politique. L'UDC de Tramelan tient à exprimer sa profonde gratitude à Monsieur Sommer pour ses cinquante années de dévouement.

Son parcours, débuté au sein de diverses commissions, s'est poursuivi avec un mandat de conseiller général, avant de culminer avec douze années passées au Conseil municipal. Durant toutes ces années, Pierre Sommer a œuvré avec passion et sincérité aux valeurs de l'UDC, laissant son empreinte sur la vie de notre commune.

L'UDC de Tramelan tient à saluer chaleureusement son travail, sa disponibilité et son sens du devoir. Nous lui souhaitons une bonne retraite, remplie de moments heureux auprès de ses proches, tout en espérant qu'il restera un observateur bienveillant de la vie politique locale.

Dans le même temps, l'UDC de Tramelan est fière d'accueillir Deborah Kläy au sein du Conseil municipal, en remplacement de Pierre Sommer. Jeune femme dynamique de 37 ans, mariée et mère de trois enfants, elle connaît parfaitement les enjeux et les défis auxquels notre commune est confrontée.



Au bénéfice d'une formation d'employée de commerce, ayant travaillé plus de dix ans au sein de la compagnie des montres Longines à Saint-Imier, Deborah Kläy s'investit depuis de nombreuses années dans la vie locale. Forte de son expérience au Conseil général, Deborah Kläy est prête à relever les défis du Conseil municipal avec énergie et détermination. Elle

reprendra le dicastère de l'agriculture et du domaine public, un domaine essentiel pour le développement harmonieux de Tramelan. ■ UDC TRAMELAN

MEMOIRES D'ICI Notre histoire en images



Tramelan, rue de la Promenade: agrandissement de la fabrique Burri Frères, au début du XX^e siècle

En 1910, les frères Burri font construire une fabrique de machines à Tramelan-Dessus. Deux ans plus tard, ils s'associent à Charles Schäublin, qui les quitte rapidement pour se mettre à son compte. Par la suite, l'entreprise est absorbée par l'Association des ouvriers en mécanique de précision (AOMP). Cette maison fondée en 1934 est reprise en 1956 par son concurrent de Bévillard Schäublin SA, c'est-à-dire... l'entreprise développée par le premier associé des frères Burri! Actuellement, le bâtiment abrite une entreprise de réinsertion professionnelle par l'emploi temporaire et la formation.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Agenda

VENDREDI 4 AVRIL

- Vernissage de l'exposition *Plonk & Replonk Zbig!* CCL, Saint-Imier, 19h15

SAMEDI 5 AVRIL

- Café-réparation du SEL de la Suze, halle polyvalente, Cormoret, 10h-16h
- Marché de printemps, restaurant Le Communal, Romont, 10h-16h
- Les petits z'ateliers de la médiathèque, cosmétiques naturels-fabrication d'un baume à lèvres, CIP, Tramelan, 10h-12h
- Soirée théâtrale, *Les nonnes de braise*, salle de spectacles, Sonvilier, 20h
- Soirée de soutien à l'association *La Clavicule*, Espace Noir, Saint-Imier, 20h

DIMANCHE 6 AVRIL

- Animation de Pâques pour les enfants, hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier, 13h30-16h30
- Ouverture au public de la maison Robert à Jorat, Orvin, 10h-17h
- Chasse aux œufs, halle de gymnastique, Renan, dès 14h

MERCREDI 9 AVRIL

- Atelier de danse, CIP, Tramelan, 18h-20h
- Mercred'histoires, contes pour tous, CIP, Tramelan, 15h30

JEUDI 10 AVRIL

- *Des tablettes d'argile aux écrans tactiles*, conférence de Françoise Dubosson, CIP, Tramelan, 19h30

VENDREDI 11 AVRIL

- Concert des Ateliers de musiques actuelles de l'EMJB, salle de spectacles, Saint-Imier, 18h30
- Soirée publique, témoignage, Armée du Salut, Tramelan, dès 19h

SAMEDI 12 AVRIL

- Soirée à l'aveugle, restaurant Le Communal, Romont, dès 19h
- Marché printanier, centre paroissial, Tramelan, 9h-16h

DIMANCHE 13 AVRIL

- Concert du Corps de Musique de Saint-Imier et de Mus'En'Si, salle Saint-Georges, Saint-Imier, 17h

MERCREDI 16 AVRIL

- Atelier de danse, CIP, Tramelan, 18h-20h

SAMEDI 19 AVRIL

- Course aux œufs, halle polyvalente, Cormoret, dès 14h30

SAMEDI 26 AVRIL

- *Le voyage d'Adam*, Cie du Chalet, théâtre, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Vide grenier/dressing, halle de gym, Orvin 9h-15h
- Carnaval, Cortébert

DIMANCHE 27 AVRIL

- *Le voyage d'Adam*, Cie du Chalet, théâtre, CCL, Saint-Imier, 17h30

MARDI 29 AVRIL

- Prologue du Tour de Romandie, Saint-Imier

EXPOSITIONS

- *Flower Power*, œuvres de Nicolas Bamert, allée d'accueil principale du CIP, Tramelan
- Exposition de dessins de Lucienne Gagnebin, rez-de-chaussée de la Résidence des Fontenayes, hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin juillet
- *Plonk & Replonk Zbig! Sports d'art et d'es-sai*, CCL, Saint-Imier, du 4 avril au 11 mai, me-ve 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOTHEQUE UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 6 mai: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 15 avril: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 5 avril: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 15 avril: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 25 avril: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 25 avril: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 29 avril: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 25 avril: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.m.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET**

Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 5 et 6 avril assurés par John Stauffer et Michel Schüpbach.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 4 avril au 10 avril: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 4 avril au 10 avril: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

En ligne

Retrouvez le journal de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

CHORALE OUVRIÈRE

Splendide soirée vocale à la Marelle



Comme chaque année, la Chorale Ouvrière était heureuse de renouer avec son fidèle public pour sa soirée annuelle.

C'est dans une Marelle bien remplie que les chanteurs à la chemise rouge ont pu interpréter une dizaine de chants de leur répertoire sous la direction de la dynamique Marie Chaignat qui, malade a dû céder la main à Pierre Fankhauser pour la dernière partie de la soirée

Cette année a été marquée par la présence des Branle-Glottes de Bienne, chœur d'hommes invité qui a permis un mélange de chemises rouges et blanches pour un bouquet de chants communs qui ont pu séduire le public.

C'est la qualité des voix des chanteurs issus des deux chœurs présents sur scène, mais aussi et surtout grâce à la compétence de Marie Chaignat qui a su accorder ces deux ensembles, qui a fait que cette prestation de six chants communs soit exceptionnelle.

Pour suivre, les Branle-Glottes, cette fois seuls sur scène ont terminé cette farandole de vocalises avec encore six chants de leur répertoire varié, sous la direction de leur vice-directeur Pierre Fankhauser, suite au désistement légitime de Marie Chaignat et avec une jolie reprise du chant de l'Abbé Bovet Méli-Mélo en réponse aux bis du public.

Le théâtre revient, c'est promis, promesse faite par la présidence de la Chorale Ouvrière. Pour la première fois depuis de très nombreuses années, la prestation vocale de la société de chant n'a pas été suivie de la pièce de théâtre. Les acteurs, pour diverses raisons n'ont pas été en mesure de garantir la qualité de leur prestation et ont préféré remettre la pièce à l'an prochain.

C'est avec la touche d'ambiance du Richard Memphis Orchestre que la soirée s'est terminée et a permis de passer un moment agréable autour d'un verre accompagné des traditionnelles

sauccisses et des pâtisseries maison. Succès oblige, la tombola particulièrement bien achalandée a été très appréciée par toutes et tous.

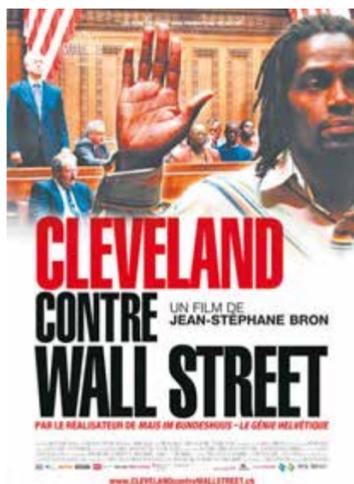
La Chorale Ouvrière en profite pour remercier son fidèle public, ses sponsors, le chœur des Branle-Glottes pour leur présence, leur aide et leur soutien et souhaite un bon rétablissement à sa directrice tout en remerciant au passage son remplaçant qui a fort bien assumé sa tâche sur le pouce et sans préparation.

Avis au public, vous pouvez d'ores et déjà réserver le samedi 28 mars 2026 pour la prochaine soirée de la Chorale Ouvrière, mais d'ici là, elle aura le plaisir de chanter au home des Lovières cet automne et se fera un plaisir de retrouver tout le monde lors de la prochaine édition de Tram'en Fête. À noter également que les Branle-Glottes se produiront eux aussi au Home des Lovières le samedi 21 juin.

■ LE COMITÉ

LE CINÉMATOGRAPHE

Rencontre avec Jean-Stéphane Bron



À l'initiative du ceff commerce, le Cinématographe de Tramelan a l'honneur d'inviter le réalisateur Jean-Stéphane Bron le jeudi 10 avril à 18h pour la projection de son film Cleveland contre Wall Street.

Ce documentaire engagé, percutant et humaniste, suit le procès fictif des habitants de Cleveland contre les géants de la finance. Offrant un regard poignant sur les injustices sociales et économiques pendant la crise des subprimes, Cleveland contre Wall Street a été salué par la critique pour sa capacité à rendre accessible un sujet complexe, tout en éveillant la conscience collective sur les dérives du système financier.

Après la projection, Jean-Stéphane Bron échangera avec le public sur son œuvre, souvent documentaire, qui allie recherche minutieuse et narration captivante. Une rencontre entre cinéma, réflexion et dialogue, une occasion rare de (re)découvrir un film fort et d'entrer dans la démarche cinématographique de son auteur.

Quant aux élèves du ceff commerce, ils participeront dans la journée à deux ateliers animés par le réalisateur, puis assisteront à une projection exclusive pour l'école au Cinématographe. Ne

manquez pas cette soirée avec l'un des plus grands réalisateurs suisses contemporains! ■ MC

Judi 10 avril à 18h
Sortie: 2010 / 1h 38 / vo anglais sous-titres français (Quartz 2011, prix du cinéma suisse pour le meilleur documentaire)
Cinématographe de Tramelan,
Rue du Cinéma 1, 2720 Tramelan
Adultes: 13 francs; apprenants, AVS, AI: 11 francs; réservation conseillée
Réservations: 032 487 45 61,
www.cinematographe.ch

PAROISSE RÉFORMÉE

Marché printanier

Samedi 12 avril de 9h à 16h, au centre paroissial, Grand-Rue 146a, la paroisse vous convie à son Marché printanier.

Venez découvrir les créations uniques de nombreux artisans régionaux, ainsi que des produits frais tels que des pâtisseries, pains, tresses et œufs teints. Que de bonnes choses à savourer sur place, à emporter chez vous ou même à offrir à l'une ou l'autre de vos connaissances.

Tout au long de l'événement, une petite restauration sera disponible. Aux alentours de midi, ne manquez pas l'occasion de déguster le traditionnel risotto printanier.

Appel aux contributions: comme à l'habitude, pour garnir le buffet,

les responsables recevront, avec beaucoup de reconnaissance, vos créations culinaires: pains, tresses, croissants (salés ou sucrés), cakes, tourtes, gâteaux, tartes, caramels, petits biscuits, bricelets, fondants, confitures, sirops, bocaux garnis, etc. Merci d'apporter vos marchandises soit le vendredi 11 avril, entre 17h30 et 20h ou le samedi 12 avril dès 8h au Centre paroissial.

Vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter une responsable: Corinne Huguelet, 032 487 66 72 ou Sandra Burkhalter, 078 795 99 85.

D'ores et déjà un très grand merci de votre précieuse contribution en faveur des plus démunis!

■ LVA

Rencontre œcuménique des aînés

Mercredi 9 avril à 14h30, au Centre paroissial de Tramelan (Grand-Rue 146a), nous avons le plaisir de vous inviter à un après-midi de jeux. Non seulement nous vous proposerons tout une panoplie de jeux divers, mais vous pourrez aussi apporter vos propres jeux. Une occasion parfaite pour se divertir, tisser des liens et passer un moment agréable ensemble! Que vous soyez seul ou accompagné, que vous soyez passionné par les jeux ou simplement l'envie de discuter et passer du temps

avec d'autres, cet événement est fait pour vous! Ce moment se terminera, comme toujours, autour d'une collation. Nous espérons vous voir nombreux pour ce temps de rires, de détente et de partage, alors n'hésitez pas à venir. ■ LVA

Renseignements et taxi:
pasteur Caroline Witschi,
caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06
Prochaine rencontre:
mercredi 10 septembre

PÂQUES

Délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 14 avril, 10h
- Officiel et sport: lundi 14 avril, 12h
- Rédactionnel et annonces: mardi 15 avril, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

ARMÉE DU SALUT

Un simple oui a changé la direction de ma vie!

Curieusement, c'est le jour où j'ai dit non à Jésus que j'ai senti son amour comme jamais auparavant: un témoignage bouleversant vendredi prochain à l'Armée du Salut de Tramelan

Je faisais partie d'une petite foule d'enfants, j'avais environ 12 ans, c'était probablement mon dernier camp avec cette église car je savais exactement quoi faire pour contrarier ces moniteurs chrétiens. J'étais déterminé à dire non à la question la plus importante qui allait certainement être posée.

Et voici que la question se pose, beaucoup d'enfants répondent oui et ensuite, partent plus loin, mais à portée de regard. Ma petite sœur était avec ceux qui avaient dit oui et me regardait avec tristesse et préoccupation. Je venais de dire non à Jésus. Moi, j'étais très fier de ma réponse. Jusqu'au moment où quelqu'un pria pour nous, pour ces 10 enfants qui étaient restés avec moi. Je me souviens encore aujourd'hui de cette prière. J'ai éprouvé de la tristesse et de la préoccupation, mais surtout, j'ai ressenti l'amour qu'ils avaient pour nous. J'ai alors réalisé qu'un avenir différent était possible si je disais oui à Jésus, et c'est cela que j'ai fait, et que depuis, j'essaie de faire chaque jour. Malheureusement, ce n'était pas la dernière fois que je disais non à Jésus. Mais depuis, à chaque non, je



continue d'expérimenter son amour qui m'invite à venir vers lui encore et encore.

Cristian Papaeftimiou est né et a grandi en Argentine, il est officier de l'Armée du Salut. Avec Florence, son épouse, ils ont deux jeunes enfants. Tous deux habitent et travaillent à Genève. Avec délicatesse et tendresse, il parlera des conséquences de ce premier oui qui a orienté toute sa vie. ■ CML

Vendredi 11 avril, 19h apéro, 19h30 soirée publique: témoignage
Entrée libre, chapeau
Activité pour les enfants
et garderie
tramelan.armeedulsalut.ch



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Des courses d'école ludiques et pédagogiques en pleine nature

Élèves et enseignants, à vos chaussures de marche, casquettes et imperméables! Le printemps donne envie de sortir pour pister les animaux de la forêt, de découvrir les vertus de l'ortie sans se piquer ou d'observer les petites bêtes qui vivent dans le verger en permaculture d'Evologia. Le Parc Chasseral propose de nombreuses possibilités de courses d'école dans la nature aux classes de tous les niveaux. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent sur www.parcchasseral.ch/ecoles.

Neuf thèmes, 8 lieux en pleine nature, 8 exploitations agricoles, et toute une palette d'activités ludiques et interactives pour découvrir les richesses de la région. C'est ce que propose le Parc Chasseral aux classes enfantines, primaires et secondaires, avec des contenus adaptés à tous les âges.

Une sortie de terrain, sur un des 9 thèmes proposés, favorisera une meilleure compréhension de son environnement immédiat et créera un lien fort avec la nature.

Les enfants sont ainsi incités à la respecter et la protéger de façon durable. Ils vivent des expériences fortes en extérieur qui leur permettent de mieux se connaître et créer des nouveaux liens entre eux.

Par exemple lors de la sortie *Des arbres pleins de vie*, une chouette hulotte guidera les élèves du cycle 1 pour mieux connaître les nombreux êtres vivants qui se cachent dans les arbres tout au long de leur vie. Les élèves du cycle 2 partiront à la rencontre de ce petit peuple des arbres sous forme d'une enquête meurtre et mystère. L'occasion de faire de belles découvertes en forêt!

Ou encore, lors d'*Une journée à la ferme*, les élèves des cycles 2 et 3 expérimentent les activités quotidiennes d'une exploitation agricole, découvrent les secrets de production d'aliments de la région et peuvent parfois déguster un produit de la ferme. Un animateur pédagogique du Parc Chasseral expose les liens entre agriculture et biodiversité et suscite la réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation. Cette animation, menée en partenariat avec la Chambre neuchâtoise d'agriculture et de viticulture et la Fondation rurale Interjurassienne, est proposée depuis 2020 dans huit fermes qui collaborent étroitement avec le Parc Chasseral.



En partenariat avec Evologia, l'animation « Permaculture et petites herbes », dans le verger en permaculture à Cernier, permet aux élèves d'observer de nombreux petits animaux qui y vivent, notamment l'Anax empereur, une des plus grandes libellules d'Europe, photo: © Parc naturel régional Chasseral

Les jardins enchanteurs d'Evologia

À Cernier (NE), en plus de l'animation pédagogique pour des groupes de jeunes au verger de permaculture, quatre jeux de piste permettent aux enfants de découvrir de manière ludique les jardins extraordinaires d'Evologia et les espèces qui y vivent. Informations sur le site www.parc-evologia.ch/ecoles. ■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

Compléments d'information et formulaire d'inscription: www.parcchasseral.ch/ecoles



Découverte des arbres-habitats et de ses habitants lors d'une animation sous forme d'enquête meurtre et mystère dans la forêt, photo: © Parc naturel régional Chasseral

Huit sites accessibles en transports publics

Le Parc Chasseral propose ces animations sur les thèmes de l'énergie, de la biodiversité, de l'agriculture, des plantes comestibles, des arbres-habitats ou du paysage dans le cadre de l'éducation à la durabilité. Les sorties, d'une demi-journée à une journée, sont guidées par un animateur pédagogique formé par le Parc. Les lieux de départ sont tous accessibles en transports publics et situés à 30 minutes de Bienne ou de Neuchâtel.

■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

En bus vers le sommet du Chasseral

Trois lignes de bus mènent cette année encore à la crête du Chasseral et permettent une multitude d'excursions au grand air. Grande nouveauté cette année, qui ravira les excursionnistes, la ligne Nods-Chasseral compte un aller-retour de plus en milieu de journée, dès le 27 avril prochain, les samedi, dimanche et jours fériés. Le bus Saint-Imier – Chasseral reprendra du service le samedi 17 mai. La ligne Bienne – Les Prés-d'Orvin, qui circule toute l'année, ajoute plus de flexibilité dans la préparation de vos randonnées dans le massif du Chasseral, sans voiture et en toute tranquillité.

Cette année, la ligne CarPostal Nods-Chasseral transportera les randonneurs, touristes et autres voyageurs du 26 avril au 26 octobre, les week-ends et jours fériés officiels, à raison de quatre courses aller-retour par jour. Un horaire a été ajouté cette année en milieu de journée. Les trajets de montée via Nods et au départ de La Neuveville (arrêt Poste) sont fixés à 9 h, 11 h, 13 h et 15 h. Ceux de descente, depuis l'hôtel Chasseral, à 10 h, 12 h, 14 h et 16 h.

Dès le samedi 17 mai, le sommet du Chasseral pourra aussi être rejoint par le versant nord grâce à la ligne Saint-Imier-Chasseral. Celle-ci est opérée par les Chemins de fer du Jura trois fois par jour, les week-ends et jours fériés, jusqu'au 26 octobre. Les horaires de montée au départ de la gare de Saint-Imier sont fixés à 10 h 17, 13 h 17 et 16 h 17. Les horaires de descente se font depuis le sommet à 11 h 08, 15 h 08 et 17 h 08.

Ces deux itinéraires offrent aux visiteurs l'occasion d'organiser des excursions en toute flexibilité autour du sommet du Chasseral, sans la contrainte de devoir revenir à leur point de départ.



À la belle saison, trois bus mènent au massif du Chasseral, au départ de Nods, Saint-Imier et Bienne, photo: Chemins de fer du Jura, Stefan Meyer

Accès depuis Bienne et Les Prés-d'Orvin

Le massif du Chasseral est aussi atteignable en transports publics depuis la gare de Bienne via les Transports publics bernois, et ce, toute l'année. Combinée aux deux autres, la ligne 70 des TPB permet aux randonneurs et randonneuses de rejoindre le sommet depuis Les Prés-d'Orvin,

puis de redescendre en direction de La Neuveville ou de Saint-Imier en bus pour retrouver une connexion CFF.

Un service touristique soutenu par la région

Les deux lignes de bus desservant directement le sommet du Chasseral font partie des offres de l'Association Bus alpin, qui coordonne et soutient

l'accès en transports publics aux régions de montagne suisses. Après une année 2023 marquée par une fréquentation couvrant quasiment les coûts, l'année 2024 a vu une baisse de presque 10%, imputable à la mauvaise météo de l'été. La nouvelle course en mi-journée introduite en 2025 avec une cadence toutes les deux heures étoffe l'offre d'accès sans surcoût.

Ces lignes de transports publics sont uniquement financées par les usagers, les communes de la région et des soutiens spécifiques mobilisés par le Parc naturel régional Chasseral. Leur reconduction n'est pas garantie d'année en année.

Le grand défi est de pérenniser un accès au Chasseral autre ou complémentaire à la voiture. Cela repose en premier lieu sur la construction d'une vision commune de ce site naturel symbole de toute une région. Le Parc Chasseral s'y attelle avec ses partenaires, en l'occurrence la fondation Grand Chasseral, Jura bernois, Bienne et Grand Chasseral Tourisme. ■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61 000 habitants. ■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**



Magic Pass reconduit à un prix préférentiel

Pour sa 9^e saison, l'abonnement de saison sera valable dans près de 100 stations de ski et 48 destinations d'été. Les enfants en âge de scolarité des dix communes actionnaires d'Erguël Sports SA peuvent se le procurer dès à présent.

Vous bénéficierez de 17 nouvelles destinations dont 9 stations françaises supplémentaires, 2 stations italiennes, et l'offre bernoise qui poursuit également sa progression. Le prix du Magic Pass a augmenté de 13 francs cette saison. Pour les enfants nés entre 2010 et 2019, il est vendu au prix de 282 francs. Pour rappel, les enfants qui ont moins de 6 ans ne payent pas.

La mission du Magic Pass est d'offrir un accès illimité et abordable aux plaisirs de la montagne toute l'année au plus grand nombre.

Si l'on déduit la subvention de 110 francs proposée dans les communes qui s'étendent de La Ferrière à Sonceboz, les enfants en âge de scolarité peuvent utiliser les remontées mécaniques des destinations partenaires du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026 pour 172 francs. Un prix qui défie toute concurrence!

Offre limitée dans le temps

Il s'agit, néanmoins, de ne pas trop tarder pour acquérir son sésame. L'offre préférentielle à 282 francs est limitée dans le temps.

Attention, il n'est pas possible de souscrire au Magic Pass dans les communes. Il faut passer commande directement sur le site www.magicpass.ch. Vous y trouverez d'ailleurs, la liste des stations ainsi que quelques informations utiles. Dès leur ouverture estivale respective, il sera également possible de se le procurer aux guichets des stations partenaires ouvertes.

La somme de 110 francs est remboursée du 1^{er} juin au 30 novembre par



L'offre proposée par les 10 communes allant de la Ferrière à Sonceboz s'adresse autant aux skieurs aguerris qu'aux débutants qui souhaiteraient se concentrer sur les installations régionales

les caisses communales respectives sur présentation de l'abonnement acquis.

Abonnement local maintenu

Pour les écoliers qui souhaiteraient se limiter aux seules installations des Bugnenets-Savagnières, de Tramelan

et du Crêt-du-Puy, il vous est proposé grâce au partenariat noué avec la société des remontées mécaniques Bugnenets-Savagnières SA un forfait de 6 jours pour le prix de 60 francs ou un forfait de 6 demi-journées pour le prix de 30 francs, valable deux saisons.

Le processus de commande de l'abonnement local est lancé dès à présent.

Un formulaire sera distribué par le biais des écoles. Il devra être retourné aux communes de domicile jusqu'au 1^{er} septembre. ■ CM

CARTONS DU CŒUR

Récolte de marchandises

La traditionnelle récolte de marchandises aura lieu le samedi 5 avril de 9 h à 14 h dans les Migros de Moutier, Tramelan et Tavannes.

Cette récolte nous permet d'apporter une aide alimentaire aux personnes dans le besoin. Merci de faire bon accueil à nos bénévoles.

■ IM

www.cartons-du-coeur-jb.ch

PRO SENECTUTE

Scrabble duplicate

La Chaux-de-Fonds Jouer au scrabble duplicate c'est bon pour la mémoire, c'est convivial, c'est sympa. Rejoignez-nous tous les mardis et mercredis en alternance une semaine sur deux. Et en plus, c'est gratuit! Mardi: 15 et 29 avril, 6 et 20 mai, 10 et 24 juin. Mercredi: 9 et 23 avril, 14 et 28 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet. Responsable et inscription: Michel Liardon, 079 912 44 44.

Conversation anglaise

Tous les vendredis, 14 h-15 h 30, Neuchâtel Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

Course à pied

Tous les vendredis, 10 h-12 h, Neuchâtel et alentours Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

■ PRO SENECTUTE

SYSCONCEPT

Afterwork SysConcept Audiovisuel

SysConcept Audiovisuel vous propose une soirée sur un thème passionnant: les météorites. D'où viennent-elles, qui sont-elles ou encore comment les reconnaître? Michel Quinquin sera votre guide pour déceler les mystères qui les entourent. Vous pourrez même observer et toucher une météorite plus vieille que la Terre.

Alors rendez-vous le 10 avril à 19 h pour cette conférence au cœur de l'univers, suivi d'un cocktail et d'une after-party avec DJ dans les locaux exceptionnels de la Couronne à Sonceboz.

Merci de vous inscrire d'ici le lundi 7 avril en scannant le code QR (voir l'annonce en page 2).

SysConcept Audiovisuel est spécialisé dans la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance de systèmes audiovisuels. Nous sommes le partenaire technique de la Couronne et nous avons réalisé toutes les installations audiovisuelles du bâtiment.

Pour plus d'information, visitez notre site www.sysconcept.ch ou contactez-nous à l'adresse info@sysconcept.ch. ■ ED

CENTRE ÉVANGÉLIQUE TAVANNES

Soirées Alphalive-Grand Chasseral

Qu'est-ce? Un parcours déjà apprécié par des millions de personnes dans le monde



Quand? Les vendredis soir à Tavannes à 19 h, dès le 11 avril et durant tout ce printemps.

Engagement? Venez au premier repas et ensuite décidez de poursuivre ou pas, selon votre vécu, en toute liberté.

Au programme

19 h Miam-miam: nos cuisiniers nous étonnent toujours; 19 h 40-20 h: une vidéo sur l'essentiel de la foi

chrétienne, exposé avec humour et pertinence; 20 h-20 h 30: chacun peut donner son avis, ses objections, ses expériences en petits groupes d'une dizaine de personnes.

Pour qui? Toute personne qui désire explorer ou réexplorer la pensée de Jésus-Christ dans un monde souvent divisé et sans repère.

Qui est cet homme qui a marqué l'Histoire au point que notre calendrier remonte à sa naissance et que

nos week-ends prolongés marquent les étapes de sa vie? Le haïr sans le connaître? L'aimer sans le comprendre? L'ignorer?

Comment s'inscrire? Nos cuisiniers apprécient de préparer les bonnes quantités. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire pour le premier repas jusqu'au 8 avril au 078 728 41 30. Bienvenue à chacun.

■ CARLO ET MICHÈLE BRUGNOLI

SOCIÉTÉ DE CYNOLOGIE TRAMELAN

Reprise des entraînements hebdomadaires

Les entraînements ont repris depuis le jeudi 3 avril. Rendez-vous chaque jeudi à 18 h à la cabane, Les Combattes, 2720 Tramelan.

■ CS



CONFRÉRIE DE L'AMICALE DU VIN BIENNE

Autour de l'art et du vin



Table du séminaire à la Maison Farel avec debout au fond le président de la confrérie Lucio Contino

La Confrérie de l'Amicale du vin de Bienne fête le 36^e anniversaire de son entrée dans la grande famille de la Voix Romande des sociétés fédérées de la ville de Bienne et environs en montrant en ce début d'année 2025 son dynamisme dans l'organisation du Wine-Art 2025.

Une 3^e édition de toute grande cuvée à Bienne

Cet atelier unique sous le nom de Wine-Art, a plongé les amateurs de ce nectar qu'est le vin dans l'univers fascinant du vin. L'événement a été organisé par un team issu de la Confrérie de l'Amicale du vin, et administré par son président Lucio Contino, l'idéateur du concept Wine-Art.

Un cadre chaleureux

Dimanche 30 mars dernier, c'est dans le cadre chaleureux et vibrant du

festival Wine-Art que s'est déroulé, à la Maison Farel, un séminaire sur le vin organisé par la Confrérie de l'Amicale du Vin de Bienne. Une journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la passion œnologique. 35 participants, tous amateurs ou curieux de grands crus venus de toute la région, ont répondu à l'appel de cette dégustation exceptionnelle. L'événement a été marqué par la présence inspirante d'Angèle Vioujas, connue sous le label *Le Chemin des Vins*, spécialement venue de Rebévelier pour l'occasion. Son expertise et sa passion ont enflammé les papilles et les esprits des participants présents.

De découverte en découvertes

Au fil de l'atelier, les dégustateurs ont pu percevoir les arômes et analyser

les saveurs en bouche. Des techniques simples, mais précieuses leur ont été enseignées pour qu'ils reconnaissent les subtilités qui font la richesse d'un bon cru.

Novices ou amateurs

Cet atelier 2025 fut l'occasion parfaite pour développer l'expertise tout en savourant des moments conviviaux. Chaque participant est reparti avec un palais affûté, des souvenirs inoubliables et une nouvelle manière de savourer le vin, en toute conscience et avec encore plus de plaisir.

La confrérie remercie

Ce rendez-vous a non seulement permis de renforcer les liens au sein de la confrérie, mais aussi de mettre en lumière le savoir-faire viticole, dans un cadre artistique et festif. ■ JCL

RECETTE D'ICI

Spätzlis à l'ail des ours



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

50 g d'ail des ours
150 g de farine pour spätzli
250 g de farine fleur
1 cc de sel
4 œufs
2 dl d'eau
30 g beurre



PRÉPARATION

Mixer l'eau et l'ail des ours.

Dans un grand saladier, mélanger la farine et le sel. Ajouter le mélange d'eau et d'ail des ours et les œufs. Mélanger la pâte avec une cuillère en bois ou un batteur électrique jusqu'à ce qu'elle soit lisse et que des bulles se forment. Couvrir et laisser reposer 30 minutes à température ambiante.

Passer la pâte par portions à travers la passoire à spätzli dans une grande casserole d'eau frémissante salée. Cuire les spätzlis dans l'eau frémissante jusqu'à ce qu'ils remontent à la surface. Les retirer avec une écumoire, bien les égoutter sur un linge.

Dans une poêle, dorer les spätzlis avec le beurre avant de les servir.

Variantes: remplacer l'ail des ours par des épinards ou du basilic.



CONSEIL DU JURA BERNOIS

Thématiques et enjeux régionaux en question

Rencontre annuelle entre la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) et la commission santé, affaires sociales et intégration (SSI) du Conseil du Jura bernois (CJB)

La commission santé, affaires sociales et intégration (SSI) a rencontré, en date du 24 mars dernier, la Direction cantonale de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) de Monsieur le Conseiller d'État Pierre Alain Schnegg afin de faire le point sur les thématiques et enjeux qui concernent la région.

À cette occasion, les membres de la commission ont également eu l'opportunité de visiter le Rathaus, siège historique du gouvernement bernois.

Un suivi du système de soins intégrés et des prestations de santé

L'un des sujets majeurs abordés a été l'évaluation du système de soins intégrés instauré en 2022 en collaboration avec Swiss Medical Network, Visana et le canton de Berne. Ce modèle innovant, qui associe hôpitaux, Médicentres et le pôle Santé Mentale, vise à garantir une prise en charge globale des patients dans la région de l'Arc jurassien. La commission SSI a souhaité obtenir un bilan de son évolution et des perspectives pour son maintien et son développement.

Un point spécifique a été consacré à l'organisation des soins après le départ de Moutier pour le canton du Jura, notamment dans la région du Cornet. La commission a exprimé son souhait d'assurer un accès équitable

aux soins pour toutes les populations concernées.

Politique du 3^e âge et formation dans le domaine des soins

La politique en faveur des seniors a aussi été discutée, avec une attention particulière portée aux mesures permettant de soutenir le maintien à domicile et de réduire la pression sur les établissements d'hébergement.

Par ailleurs, un bilan a été dressé sur la formation aux métiers des soins dispensée aux réfugiés sur le site de Bellelay, initiative lancée en 2024. La commission a cherché à évaluer son impact et son potentiel d'extension.

Bilinguisme et nouveau centre hospitalier de Brügg

Un point spécifique a été consacré au nouveau centre hospitalier de Brügg, qui remplacera l'actuel Centre hospitalier Bienne. La commission a échangé sur les dispositifs prévus pour assurer un accueil véritablement bilingue, notamment dans les services nécessitant une communication précise et technique, comme la psychiatrie.

Ces rencontres annuelles permettent de renforcer les liens avec les Directions cantonales et d'échanger sur des dossiers et des projets d'importance pour le Jura bernois. La prochaine séance annuelle a été agendée au 23 mars 2026. ■ CJB

LETTRE DE LECTEUR

Bienne, la nouvelle Perfide Albion?

Qui s'intéresse aux francophones bernois et à leurs institutions aura certainement déjà entendu évoquer les risques d'une *Biennisation* de notre politique régionale.

À savoir que la Cité du pied du Jura exercerait une force d'attraction telle sur le Jura bernois que toutes les compétences décisionnelles de ce dernier seraient, en toute matière, à terme, aspiré à Bienne. Le Jura bernois deviendrait la cité dortoir de la grande Ville.

Mais que cache cette crainte pour le Jura bernois, exprimée notamment dans le cadre de la discussion en cours sur la réorganisation de la formation professionnelle initiale dans le domaine du commerce et de la vente?

Que le Jura bernois n'ait pas la posture suffisante pour déterminer souverainement et sereinement son propre destin? Que le projet *Grand Chasseral*, upgrade marketing qui profile excellemment notre arrondissement francophone, ne serait que de la poudre aux yeux qui n'aurait pour effet que de nourrir le supposé irrédentisme bernois?

La crainte de voir s'installer à Bienne toutes les institutions qui siègent en ce moment dans le Jura bernois n'est pas fondée. Ce n'est ni la volonté du canton qui reconnaît le Jura bernois dans sa spécificité

linguistique et culturelle. Ce n'est pas non plus la volonté des Biennois qui, après toutes ces années de neutralité active durant la Question jurassienne, ne demandent pas mieux que de collaborer avec *Grand Chasseral*.

La gesticulation autour de ce nouveau concept politico-identitaire n'est pas bon aloi pour les francophones du Jura bernois qui ont bien d'autres chats à fouetter que de se diviser. La naissance d'une *Question francophone* ne doit pas figurer à l'agenda politique ni du Jura bernois ni de Bienne.

Respectons-nous les uns, les autres. Regardons-nous les yeux dans les yeux, avec nos forces et nos faiblesses.

L'occasion de rapprocher les francophones bernois autour d'un projet d'avenir commun n'a jamais été aussi favorable maintenant que la *Question jurassienne* est enterrée. *Grand Chasseral* doit s'affirmer, certes. Il doit conserver ses acquis, certes. Mais dans un esprit constructif, en partenaire, et non en posture hérissée.

C'est notamment dans l'intérêt de nos élu(e)s francophones dans les instances cantonales bernoises.

■ HERVÉ GULLOTTI,
CITOYEN FRANCOPHONE BERNOIS

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

L'avez-vous lue et relue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

LIONS CLUB JURASSIEN

Soutien en faveur des diabétiques du Jura bernois

Le Lions Club Jurassien organise chaque année une soirée de bienfaisance. L'occasion pour ses membres d'inviter un couple d'amis et de partager une soirée conviviale. Cette année, il a décidé d'attribuer le bénéfice de cette rencontre à l'association Diabète Jura bernois.

Les actions des membres des Lions Clubs consistent notamment à organiser des activités de levée de fonds et à encourager le volontariat pour des actions sociales. Chaque club régional participe, selon ses propres choix et ses moyens, à des actions locales, régionales, nationales ou internationales. Fort de cette maxime, le LC jurassien a décidé cette année de concentrer son action en faveur de l'association Diabète Jura bernois.

Depuis 1980, Diabète Jura bernois regroupe les personnes atteintes de diabète, adultes et enfants. Son but est de les soutenir pour atteindre une meilleure qualité de vie. L'association des diabétiques du Jura bernois est membre de l'Association suisse du diabète.

En sa qualité d'association de droit privé, elle ne bénéficie d'aucun soutien officiel du Canton, voire des Communes (les communes qui soutiennent l'association le font selon une décision propre à leur situation).

À ce jour, elle regroupe 135 membres provenant du Jura bernois, de Bienne et des régions limitrophes. La volonté affichée du comité présidé par Denis Gerber est de faire progresser la présence concrète de l'association dans le terrain.

Cela passe évidemment par la recherche de soutien sous toutes les formes (financiers, bénévoles), mais aussi par une sensibilisation de la jeunesse à la thématique du diabète.

Des objectifs clairs... et des prestations appropriées

L'amélioration de la situation des diabétiques au moyen d'une instruction appropriée, l'encouragement à l'entraide, l'information du public, l'accompagnement psychosocial des personnes diabétiques et de leurs proches sont les objectifs principaux de Diabète Jura bernois.

Au niveau des prestations qu'elle offre, relevons avant tout :



Olivier Barbéry, président du LC jurassien, remet un chèque de 5000 francs à Petra Elsässer et à Denis Gerber

- l'organisation de cours et de conférences;
- la publication de documents relatifs au diabète;
- l'abonnement au *D-journal* (la revue Diabète de Suisse romande, laquelle contient une mine d'informations);
- des actions d'information et de prévention pour les diabétiques;
- des conseils aux personnes diabétiques et à leur entourage ou encore;
- des démonstrations et ventes de matériel (livres et brochures spécifiques).

Cette soirée de bienfaisance qui réunissait plus d'une cinquantaine de

personnes a donné l'occasion à Denis Gerber, président du comité de parler des projets en cours et de l'avenir de l'association.

Pour sa part, la D^r méd. Petra Elsässer, présidente de la commission médicale a présenté une très intéressante conférence relative à cette maladie et ses diverses variantes.

Il est bon de rappeler qu'en Suisse, on estime que près de 500 000 personnes sont atteintes de diabète, dont 40 000 environ d'un diabète de type 1.

À l'échelle mondiale, on compte environ 425 millions de personnes diabétiques. Selon des estimations de la

Fédération Internationale du Diabète (FID), ce nombre devrait augmenter pour atteindre 629 millions de personnes en 2045, sachant qu'il faut en moyenne 7 ans pour déceler un diabète de type 2.

Cette soirée de bienfaisance a été l'occasion pour Olivier Barbéry, président du LC jurassien, de remettre un chèque de 5000 francs à Petra Elsässer et à Denis Gerber, un geste bienvenu et hautement apprécié, comme l'a relevé ce dernier avec émotion.

■ MICHEL WALTHERT, MEMBRE DU LC JURASSIEN

PRO SENECTUTE

Gymnastique

Tous les lundis, 10h-11h, Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Yoga

Tous les jeudis, 16h-17h, Neuchâtel Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic walking

Tous les mardis, 9h 30-11h, La Chaux-de-Fonds Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

Tous les mercredis, 9h-11h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20..

Soft Tennis

Tous les mercredis, 10h-11h, Le Locle Découvrir le plaisir de jouer avec un partenaire sur un espace de jeu réduit avec une balle plus molle. Balles et raquettes à disposition. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Randonnée

Jeudi 17 avril, 13h 45, Corgémont, Le sentier des chèvres (BE) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressource et ceci en bonne compagnie! Rendez-vous: 13h 45, gare de Corgémont. Durée: environ 3h. Dénivelé: 440 m+/- . Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Marco Griselli, 076 311 08 23.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



LA PLUME

Tu t'laisses aller!

Cette phrase, puisée dans nos expériences de tous les jours et reprise par Charles Aznavour dans une de ses chansons a le don de me faire culpabiliser: oui, c'est vrai, il y a le rangement des chambres des enfants qui attend depuis plusieurs semaines... et zut, je n'ai toujours pas bouclé mon article! Oui, oui, je sais, il faut absolument que je téléphone au menuisier pour le carreau cassé... quand elles s'accumulent, de simples petites tâches peuvent vite devenir des corvées.

Le pire, c'est quand on se met à appliquer ces exigences à la prière.

Il y a eu un temps, dans mon adolescence, où je m'étais fixé comme but de faire ma prière tous les soirs. Au début, ça me faisait du bien; c'était une bonne discipline, et je pense toujours qu'elle peut l'être. Mais voilà, je me suis mise, toute seule, à m'imposer des contraintes: tu devrais prier au moins tant de temps, sinon c'est que tu ne te donnes pas assez de peine! Même si tu tombes de sommeil, fais-le, sinon tu vas te laisser aller; as-tu bien pensé à tout le monde dans ta prière? Il y a tant de situations autour de toi et sur la planète qui sont préoccupantes... Et j'en passe.

Eh oui, dans certains cas, la prière peut devenir une corvée!

Jusqu'au jour où l'on se rend compte que la meilleure manière de prier, ça peut tout simplement être... de se laisser aller!

Se laisser aller à lâcher la bride à ses pensées, à les laisser vagabonder, à s'entretenir avec Dieu



de tout et de rien. Se laisser aller à se décharger de ce qui se bouscule en nous et dans le monde. Se laisser à rire, à pleurer, à chanter; comme ça, parce que c'est ce qu'on ressent sur le moment, et qu'on a envie de la partager avec quelqu'un. Se laisser aller à rêver, à imaginer, à créer, à oser, à croire que tout est possible, à refaire le monde...

... Toutes ces choses que l'on ferait avec son meilleur ami, avec sa plus fidèle confidente, ou un proche parent.

La prière, c'est alors avoir à ses côtés quelqu'un qui est toujours présent, savoir qu'on peut toujours se reposer sur lui.

Une contrainte, la prière? Je dirais plutôt que c'est un cadeau!

Car là, enfin, en présence de Dieu, comme le ferait mon meilleur ami, je peux entendre Sa voix qui me dit: vas-y, laisse-toi aller! ■ SÉVERINE

SCHLÜTER, PÂSTEUR

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Moju: entre continuité et nouveauté



L'École de hockey reflète à merveille la formation du HCSI avec ses nombreux entraîneurs et le directeur de la Clientis Caisse d'Épargne de Courtelary, Rémy Deffilipis (4^e depuis la gauche)

Le HC Saint-Imier prépare déjà la prochaine saison. Dans cet ordre d'idée, la confiance envers les dirigeants du Moju (Mouvement Juniors) a été renouvelée. Johann Duplan continuera d'occuper dans le domaine technique, alors que Jonathan Juillerat s'occupera de la partie administrative et d'intendance. Il est vrai que les résultats de la saison passée furent bons et que la progression fut sensiblement visible. Mais afin d'être plus performant encore, le HC Saint-Imier s'est assuré les services de Nicolas Gerster pour entraîner et coacher les U20. Ce ressortissant de Tramelan œuvrait jusque-là avec les U17 de Franches-Montagnes. Il n'est pas inconnu dans la région, homme au caractère bien trempé, il saura assurément transmettre son savoir auprès de la relève du HC Saint-Imier.



Le Moju entre de bonnes mains, (de gauche à droite) Johann Duplan, le nouveau venu Nicolas Gerster et Jonathan Juillerat

Repas de soutien, nous avons besoin de vous

Au terme d'une belle saison, le HC Saint-Imier vous convie ce samedi à un repas de soutien à la portée de tous, joueurs, familles, amis et sponsor,

de quoi échanger, se retrouver autour d'une bonne table. Des moments uniques pour vivre tous ensemble les anecdotes de la saison ou de saisons passées. Ne vous privez pas d'amitié et de détente. ■ GD

CS VALLON

Le FC Azzurri Bienne prend sa revanche

Le deuxième tour de championnat 4^e ligue reprenait samedi passé sur le terrain de La Praye, à Courelary. Pour l'occasion, le CS Vallon recevait un FC Azzurri Bienne qui a passé l'hiver à la deuxième place du classement.

L'automne passé, on se souvient que Lucien Bösiger et ses hommes avaient clôturé le premier tour en arrachant la victoire sur le terrain des joueurs biennois. Cette fois-ci, malgré un Bryan Cudré-Mauroux en forme, ils n'auront pas pu rééditer la surprise. La rencontre a été globalement dominée par les joueurs du FC Azzurri, qui l'ont emporté 4-0. Quelques actions dans les seize mètres adverses n'auront même

pas suffi aux Bas-Vallonniers pour sauver l'honneur.

Le prochain match est prévu ce samedi 5 avril, à 16 h, à Ipsach. Un deuxième match coriace pour le CS Vallon, puisqu'il se rend chez le leader Iberico-Macedonia. ■ RG/JML

SAMEDI 5 AVRIL

4^e l. 16 h, Erlenwäldli, Ipsach: Iberico-Macedonia – CS Vallon
5^e l. 15 h, Champ-du-Bois, Rebeuvelier: Rebeuvelier – CS Vallon

DIMANCHE 6 AVRIL

4^e l fem. 16 h, Allianz Suisse Stadium, Tramelan: Tavannes-Tramelan – CS Vallon

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Assemblée cantonale de la Fédération bernoise de boccia

En date du 25 mars, au Bocciodrome du Vallon de Corgémont, le président du club, Serge Desilvestri a accueilli le comité cantonal ainsi que les délégués des sociétés du canton de Berne de boccia, pour l'assemblée annuelle



Debout de gauche à droite: S. Desilvestri (BC Corgémont), F. Bossli (secrétaire), R. Vijayakumar (président), P. Affolter (caissier), E. Moser (BC Kirchberg), G. Mirabile (BC Kirchberg). Accroupis: E. Corradi (UB Bernese), S. Tami (UB Bernese), V. Trevisan (BC Corgémont)

Le président cantonal, Ruthusanth Vijayakumar, a ouvert l'assemblée en présentant les résultats financiers et sportifs de l'année 2024, avec un esprit positif à propos de l'avenir du jeu de la boccia, en soulignant dans son rapport que les membres actifs sont en

TENNIS CLUB TRAMELAN

Nuit du tennis



Les équipes encore présentes lors des demi-finales

Pour cette 3^e édition, la nuit du tennis du TC Tramelan a de nouveau été un grand succès avec 32 joueurs inscrits et quelques visiteurs venus voir les matchs. L'idée, comme les autres années, est de jouer des matchs de doubles et de faire découvrir le tennis dans un cadre plutôt amusant et convivial avec des joueurs licenciés ou amateurs de la région.

Dans la nuit du 22 au 23 mars, les organisateurs ont bénéficié de l'inscription de l'équipe des princesses composée de Thomas Moretti et Maxime Antivibreur. À noter la présence de nouvelles équipes jurassiennes nouvellement formées pour l'occasion et qui malgré toute leur volonté, ont plus de bières à leur compteur que de points accumulés au fil des matchs. Même si lors d'un tête-à-tête, ils auraient pu accrocher la victoire face à Sousa et ses volées dans le mur à croire que c'est un joueur de paddle ainsi que Yoann le minibar de Mont-Soleil qui voulait suivre les Jurassiens au quatrième set mais qui est sorti sur blessure en fin de soirée.

En ce qui concerne les résultats, quatre équipes se sont qualifiées pour les demi-finales. Ces deux derniers matchs se sont déroulés sur le coup des 1h30 du matin dans une

ambiance exceptionnelle telle le Philippe Chatrier en fusion lorsque Nadal prime gagnait le titre en 2007 avec son short trois quarts t'as peur. Il y a eu de nombreux chants et des popopopopopopopooooooolooooo holé de la part de yougz entre chaque point, ce qui n'était pas pour déplaire aux joueurs sur le terrain. C'est la fameuse équipe au mental bancal qui termine au pied du podium, formée de Casti le skater taar 2009 avec sa casquette à l'envers ainsi que Louis le lanceur de raquettes. Devant eux, sur la dernière place du podium, terminent Nath l'amphibien apiculteur buveur de Suze et le fameux Raph coureur, cycliste, nageur, paddeliste, sauteur à perche et astronaute morgien. Les vice-champions et doyens de la soirée ne sont autres que Mario le Levantin ainsi que Julien qui est certainement rentré sans chaussures... L'équipe championne de cette année est l'équipe des princesses. Bravo à eux et surtout souvenez-vous que: qui ne saute pas n'est pas une princesse!

Nous tenons à remercier tous les participants de cette édition ainsi que nos généreux donateurs pour la mise à disposition de différents lots qui ont été distribués aux participants. ■ L'ÉQUIPE D'ORGANISATION

PÂQUES

Délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 18 avril, mais le jeudi 17 avril. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 14 avril, 10 h
- Officiel et sport: lundi 14 avril, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 15 avril, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

■ VT

Prochains tournois organisés par le Boccia Club Corgémont:

LUNDI 5 MAI
SUISSE. BOUGE en tripléte (compétition populaire)

DIMANCHE 11 MAI
Challenge Valser en doublette (niveau régional)

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Un gala spectaculaire sous le signe des Super Héros



Vendredi dernier, notre gala annuel 2025 a transporté le public dans l'univers des Super Héros! Devant près de 400 spectateurs, nos quelque cent patineuses et patineurs du club ont offert un spectacle époustoufflant, mettant en lumière leur travail et leurs progrès tout au long de la saison.

Un spectacle haut en couleur

L'École de patinage avec notre lecteur Cevan ont ouvert la soirée. Le groupe des *petits* et leurs ballets *Les BD* et *Les Pyjamasques*, tandis que les *grands* ont interprété *Les Vikings* et *Les Tortues Ninja*. Le groupe *Étoiles Jeunes* a émerveillé le public avec *Les Chauves-Souris*, suivi du groupe *Étoiles Grands* qui a interprété *Les Vikings*. Ensemble, ils ont transporté la patinoire dans le Royaume des Glaces.

Les numéros individuels et en petits groupes ont ensuite enflammé la glace:

Batman: Élisia; Joker: Sarah; Les 4 Fantastiques: Maélie, Élisia, Énora et Stella; Les Biomans: Élisia, Halima et Luna; L'incroyable Hulk: Groupe des Hobbys; Les Super Nanas: Mailys, Jade

et Camille; Spiderman: Lili; Wonder Woman: Caly; Catwoman: Anaé; Superman: Mya; La Force des Héros: Groupe Compétition au complet.

Nos invités, les United Blades, ont fait le déplacement en nombre et nous ont offert deux superbes performances avec leurs groupes Novices et Mixed Age. Une démonstration de patinage synchronisé par des patineuses venant de Neuchâtel a également conquis le public. Nous les remercions chaleureusement pour cette belle découverte.

Une soirée inoubliable grâce à vous

Un événement de cette envergure ne pourrait exister sans le soutien de nombreux acteurs: nos partenaires, donateurs, parents, bénévoles, membres, professeurs, le comité, les communes partenaires, les maîtres de glace et Erguël Sports SA.

Nos entraîneurs et encadrants

Professeure principale: Nathalie Fanchtein; professeur: Éric Miotton; entraîneurs groupe Compétition:



Loane Battistig, Éloïse Mathez, Vanina Rossini, Florine Waefler, Auriane Collet; monitrices: Sarah Comisso, Lili Golay, Céline Juillard, Cynthia Müller, Anaé Schlupe; chorégraphes: Allissia Gerber et Charlotte Pilloud qui accompagne également nos patineuses en compétition. Un immense merci également à nos photographes Jean Chèvre et Olivier Trummer, ainsi qu'aux trente bénévoles en coulisses, au bar, à la caisse et au grill. Vous avez été incroyables.

Un succès au-delà de nos attentes

Avec environ 500 personnes présentes, nous avons été heureux et

surpris par l'engouement du public. L'équipe du bar et du grill a été mise à rude épreuve et malgré le doublement des quantités par rapport à l'an dernier, la demande a dépassé nos prévisions. Nous nous excusons pour l'attente et ferons mieux l'année prochaine.

Gardez un souvenir de cette soirée

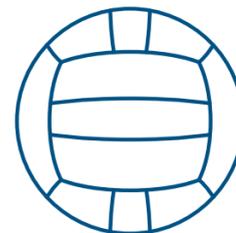
Nous proposons une clé USB contenant le film et les photos du gala. Pour commander, écrivez-nous à commandepsi@gmail.com. Merci à toutes et à tous pour cette magnifique soirée, et rendez-vous l'année prochaine pour un gala encore plus grandiose. ■ FS

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3° I. Sixième 7 – Tramelan.....	0-3
D 5° I. Val Terbi A – Tramelan.....	2-0
D 5° I. La Suze – Tramelan.....	2-1
D 5° I. Tramelan – Moutier.....	2-1
D M18 Tramelan – BMV 92.....	1-2

DIMANCHE 6 AVRIL

D coupe 9h, Centre sportif de l'Oiselier à Porrentruy: Tramelan – Nidau



FOOTBALL CLUB ERGUËL

Modifications au calendrier

On ne joue pas au football de manière identique dans le bas du canton de Neuchâtel que dans les montagnes qui l'entourent. Dans le bas, les matchs se sont joués, alors que dans le haut, on doit attendre que les terrains sèchent et reprennent les couleurs du printemps. Le calendrier en est donc modifié pour les deux équipes actives du FC Erguël. Les matchs du week-end passé se sont déroulés durant la semaine. Une attente encore donc pour une reprise régulière de la compétition. Tout cela avec son lot d'incertitudes quant au temps de récupération des organismes en alignant des matchs rapprochés. ■ GD

2° I. Erguël I – Boncourt (3°).....2-2 (entraînement)

3° I. Superga – Erguël II.....10-3

SAMEDI 5 AVRIL

2° I. 17h30: Marin I – Erguël I

TEAM VALLON

Belle victoire des juniors C1 à l'extérieur

Bon match de reprise de nos C1. Opposés au FC Marin-Sports sur les rives du Lac de Neuchâtel, dans ce tour pour le titre, les jeunes Valloniers, prêts physiquement et débordant d'énergie, ont fait le job

Ils ont été dominateurs, mais néanmoins pas à l'abri d'imprécisions à la relance. Sans doute le syndrome du terrain synthétique! Entre la halle et le synthétique, nos juniors n'ont pas eu beaucoup d'occasions de jouer sur l'herbe, et ça s'est vu! Toujours avec cette envie de relancer bas et proprement, nos gars se sont fait peur 3 ou 4 fois, avec... deux sanctions. Marin n'a eu qu'une vraie occasion construite dans le match, mais ils ont su profiter des ballons trop mous à la relance pour espérer gratter le nul. Solide en 2° mi-temps, le Team Vallon n'a rien lâché et est venu sceller le score de 2-4 en sa faveur au bénéfice d'un corner direct en pleine lucarne dans les arrêts de jeu. Une victoire méritée obtenue de haute lutte.

Juniors C2 Kobel

Le terrain de Sonvilier n'étant pas suffisamment prêt à accueillir des rencontres et, de plus, avec une météo défavorable, c'est logiquement que le match qui devait se tenir le samedi 29 mars contre l'équipe du Parc I a été renvoyé, laissant les joueurs au repos forcé. Il leur faudra donc attendre encore une semaine supplémentaire avant de pouvoir reprendre le championnat.

Juniors C Akanji

Samedi passé, à Delémont, nos jeunes du Team Vallon ont livré un

match intense, fort en émotions et riche en leçons. Face à une équipe de Delémont bien en place et physiquement très présente, nos garçons ont tenu tête avec cœur et détermination. La première mi-temps s'est conclue sur un score vierge de 0-0, reflet d'une belle solidarité et d'un travail collectif exemplaire. On a vu une équipe soudée, concentrée et prête à tout donner pour défendre nos couleurs. Merci à Joao pour le prêt de deux joueurs solides, qui ont su s'intégrer avec respect et efficacité. Leur présence a été précieuse. La deuxième période a été plus difficile. La sortie de certains cadres et un manque de rythme chez quelques remplaçants ont laissé des espaces, et nous avons encaissé quatre buts. Malheureusement, le match a fini dans une atmosphère tendue. L'agressivité grandissante de l'équipe adverse et des comportements déplacés ont assombri la fin de la rencontre, conduisant à un carton rouge du côté de Delémont. Pourtant, nos garçons ont gardé la tête froide. Leur attitude digne et exemplaire a été saluée par le public et par l'inspecteur des arbitres présent ce jour-là. Une vraie fierté. Plus que le score, c'est l'état d'esprit de notre équipe qui mérite d'être applaudi. Bravo les gars. Vous avez montré ce que c'est que de jouer en équipe, avec fierté, respect et passion. Vous pouvez être fiers de vous.

Juniors D Embolo

Samedi passé, sur les hauts de Neuchâtel, les juniors D Embolo jouaient sur le terrain synthétique du FC Hauterive pour son premier match de ce tour de printemps. Début très laborieux, puisqu'après 3 minutes de jeu, le score était de 2-0 pour notre adversaire. Puis l'équipe se réveilla quelque peu pour se créer quelques belles actions, mais quand le team d'en face en veut plus, ça se paie par un but supplémentaire. Donc 3-0 pour Hauterive après le premier tiers.

Lors de la deuxième période, notre équipe en voulait davantage. De belles actions, des occasions de buts, mais hélas galvaudées par manque de concentration. Score inchangé après deux tiers. Dans le dernier tiers, l'arbitre, peu inspiré, accorda 2 penaltys tout sauf mérités pour Hauterive et un but sur un hors-jeu flagrant. Quand ça ne va pas, c'est comme ça. Score final 6-0 en faveur de la formation neuchâteloise. Ce fut un jour sans comme l'on dit, mais il faudra encore travailler plus aux entraînements afin de montrer d'autres prestations que celle de ce samedi. Merci à nos supporters venus encourager nos jeunes qui en ont eu besoin.

Juniors D Sommer

Match amical au programme pour les D Sommer face au FC Aurore, sur le terrain synthétique des Tilleuls,

à Bienne. Face à des joueurs un peu plus jeunes et avec des gabarits plus petits, le Team Vallon a fait le job sans histoire. Victoire 11-2 avec, comme gros point positif, l'engagement et le dévouement des défenseurs autant à l'arrière qu'à l'avant. Malgré cette nette victoire, on notera tout de même deux points à améliorer: la constance dans le placement et le jeu collectif en phase offensive. Mais bravo à tous.

Juniors D Vargas

Les D Vargas ont repris le championnat contre le Team Neuchâtel Bosna, sur le terrain de La Praye, à Courtelary. Après la pluie et un retard de 30 minutes dû à l'absence de l'arbitre (!), le match a pu commencer après quelques téléphones et la venue du frère de l'entraîneur, arbitre assistant. Reversés dans un degré en dessous pour ce 2° tour, nos juniors ont fait largement le job.

Durant l'ensemble des 3 tiers, ils étaient clairement supérieurs dans tous les domaines, une domination qui s'est traduite par un score très large en leur faveur de 20-0.

Un adversaire assez faible et à l'effectif réduit, puisqu'ils ont débuté à 8 et fini à 7 juniors. À souligner que nous avons joué deux parties sur trois à 8 contre 8 en accord avec les joueurs. Ce deuxième tour sera peut-être moins exigeant que le premier, mais il faudra

surtout l'aborder avec envie et rester vigilant, car tous les adversaires ne seront pas aussi complaisants.

Juniors E Okafor

Le week-end passé, les juniors E Okafor participaient à leur première animation de l'année sur le terrain synthétique de Hauterive. Dans une ambiance très fair-play, on a pu constater les progrès réalisés pendant l'hiver par nos jeunes, notamment un meilleur placement sur le terrain. Malgré une défaite et un match nul lors des deux premières oppositions, nos joueurs ont terminé avec le sourire en finissant par une belle victoire qui a renforcé l'esprit d'équipe. ■ JML

JC1 Marin-Sports – TV.....	2-4
JC SR Delémont b – TV Akanji.....	4-0
JD Hauterive – TV Embolo.....	6-0
JD TV Vargas – Team Nauchâtel Bosna.....	20-0
JD Aurore Bienne-TV Sommer.....	2-11 (match amical)

VENDREDI 4 AVRIL

JD 18h, Moutier: Moutier – TV Sommer

SAMEDI 5 AVRIL

JD 10h, Corgémont: TV Sommer – Tavannes/Tramelan
JC 16h, Corgémont: TV Akanji – GJV (Viques)

DIMANCHE 6 AVRIL

JB 14h, Sonvilier: TV Fassnacht – Team Sorne

District



SYNDICAT SCOLAIRE
DE COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Assemblée générale

Mercredi 7 mai 2025 à 20 h
Collège de Villeret, salle Chasseral

Ordre du jour

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs et du mode de scrutin
3. Discuter et approuver le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2024
4. Discuter et approuver les comptes 2024, après présentation par M. Liechti et M^{me} Vuille de Arc Fiduciaire
5. Discuter et approuver le nouveau règlement d'organisation de l'EJC
6. Réélection des membres de la commission d'école
7. Réélection de l'organe de révision des comptes
8. Rapport de la présidente de la Commission d'école
9. Divers et imprévus

Courtelary, le 4 avril 2025

La Secrétaire

Corgémont



Avis de construction
eBau 2025-2758

Requérant: Alain Rebetez, Quart-Dessus 5, 2606 Corgémont
Propriétaire: idem requérant.
Auteur du projet: Dimitri Lab, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.
Emplacement: parcelle N° 666, au lieu-dit: *Quart-Dessus 5*, commune de Corgémont.
Projet: installation d'un nouveau poêle avec conduit en toiture.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zone d'habitation, 2 étages.
Zone/objet protégé: –
Dérogation: –
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 5 mai 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 avril 2025

Le Secrétariat municipal

Réclame

epi suisse

Nous sommes là pour les personnes atteintes d'épilepsie

021 729 16 85

info@epi-suisseromande.ch
www.epi-suisse.ch



Compte de don:
CCP 87-185330-3

Avis de construction
eBau 2025-433

Requérant: Ariel Junod, Sur le Crêt 16, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: idem que requérant.
Emplacement: parcelle N° 1174, au lieu-dit: *Sur le Crêt 27a*, commune de Corgémont.
Projet: remplacement des fenêtres au sud et au sud-ouest par des fenêtres triple vitrage simple battant en PVC intérieur blanc, extérieur brun, remplacement des embrasures de fenêtres. Les dimensions restent identiques. Remplacement des portes d'accès au sud et au nord-ouest par des portes EI30. Ajout de 2 fenêtres simple battant en PVC intérieur blanc, extérieur brun au 1^{er} étage de la façade sud. Remplacement de la porte coulissante en façade nord par une porte de garage automatique.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Zone/objet protégé: néant.
Dérogation: aucune.
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 4 mai 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) et réserves de droit doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 avril 2025

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Avis de construction
ebau 2023-22304, dossier 223 471

Requérants: David et Sally Schwab, Grand-rue 39, 2608 Courtelary.
Propriétaires fonciers: David et Sally Schwab, Grand-rue 39, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Jacques Geiser, architecte, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Projet: construction d'une maison après incendie MPlus-Eco à très basse consommation d'énergies. Un appartement de 7,5 pièces et un appartement de 2,5 pièces. Chauffage avec deux poêles à pellets dans les salons. Pose d'une citerne de 7000 litres pour récupération des eaux de pluie pour les WC, la buanderie et les robinets de jardins. Pose de 80,15 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture.
Emplacement: Vieille-Route 15, 2612 Cormoret, parcelle 140, zone Village ancien.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: radier et murs de soutènement ainsi que dalle du couvert en béton, ossature bois, plafonds dalles en BLC bois. Façades crépies blanc cassé et lames de façades gris souris. Toiture à deux pans inclinaison 35°, tuiles en terre cuite naturelle Rapperswil J 72 rouge naturel.
Évacuation des eaux: raccordement des eaux propres et usées au réseau communal
Dérogations: distance à la route selon art. 80 LR; volets selon art. 213, 7 al. 2 RCC

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 avril 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 28 mars 2025

Le Conseil municipal

Orvin



Entrée en vigueur de l'Ordonnance sur l'école à journée continue

Le Conseil municipal d'Orvin a adopté l'Ordonnance sur l'école à journée continue (mise à jour) lors de sa séance du 3 mars 2025. Elle entre en vigueur le 1^{er} août 2025. Elle est déposée du 4 avril 2025 au 5 mai 2025 au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture des guichets. Elle est également visible sur le site internet de la commune. Un recours contre un acte législatif communal peut être formé dans les 30 jours suivant la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Orvin, le 4 avril 2025

Le Conseil municipal

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 43/2025
eBau 2025-3429

Requérante: Renan se chauffe SA, route des Convers 10, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle N° 679, au lieu-dit: *rue de la Gare*, commune de Renan.
Projet: pose d'une installation photovoltaïque sur les façades sud et ouest.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP-H.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 avril 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 mars 2025

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 12/2025
eBau 2025-813

Requérants: Florence et Glenn Gaillard, Droit des Convers 96, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle N° 249, au lieu-dit: *Droit des Convers 96*, commune de Renan.
Projet: transformations intérieures pour la création de deux appartements, agrandissement d'une terrasse du côté Ouest (création de deux murs de soutènement avec remblayage et végétalisation), pose de pavés-gazon pour la création d'un espace de stationnement pour véhicules à moteur et pour deux-roues.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de protection, sous contrat de classement depuis le 5 août 2012.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 avril 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 mars 2025

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Romont



Erratum
Avis de construction
eBau 2025-4023

Requérante: Caroline Huber, rue du Quart Derrière 24, 2538 Romont.
Auteurs du projet: Bieri Haustechnik AG, Markus Steiner, Austrasse 3, 2540 Grenchen.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur.
Emplacement: parcelle N° 901, rue du Quart Derrière 24, Commune de Romont, zone H2.
Dérogation requise: –
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 28 mars 2025

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Ordonnance du Conseil municipal sur les places de stationnement, entrée en vigueur

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 11 mars 2025, le Conseil municipal de Saint-Imier a adopté l'ordonnance sur les places de stationnement. Cette ordonnance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2025, sous réserve d'un éventuel recours encore pendant formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois (rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary).

Saint-Imier, le 24 mars 2025

Au nom du Conseil municipal
Le maire: Corentin Jeanneret
La chancelière: Annick Chatelain

INSPECTION FÉDÉRALE DES INSTALLATIONS
À COURANT FORT

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques
Mise à l'enquête publique

Commune: Saint-Imier
Lieu: 2610 Saint-Imier

Pour:
S-2518934.1 Station transformatrice Noyes 2
■ Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 1362
Coordonnées: 2566582/ 1222145

L-2518935.1 Ligne souterraine 16KV entre les stations Milval et Noyes 2
■ Réalisation d'une nouvelle liaison souterraine (fouille environ 40 m)

L-2518936.1 Ligne souterraine 16KV entre les stations Noyes 1 et Noyes 2
■ Réalisation d'une nouvelle liaison souterraine (fouille environ 260 m)

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de la Ville de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier

Les dossiers sont mis à l'enquête du 4 avril 2025 jusqu'au 19 mai 2025 dans la commune de Saint-Imier.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: https://esti-consultation.ch/pub/5194/04*779ced9

ou en scannant le QR code ci-dessous, et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Saint-Imier, le 4 avril 2025

*Inspection fédérale des installations à courant fort
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle*

Avis de construction 25-21 eBau 2025-4064, dossier eBau 217991

Adresse du projet: BF 1138, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une passerelle couverte et chauffée sur deux niveaux, mise en conformité de la cage d'escalier aux normes AEAI avec création d'une sortie de secours, mise en conformité aux normes SIA500 de l'entrée nord de l'ancien bâtiment.

Maître d'ouvrage: Réseau de l'Arc, Cédric Brocard, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: metriarchitectes Sàrl, Giulia Melis, rue Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.

Zone d'affectation et de construction: ZUP A.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: bâtiment digne de protection (objet C).

Dépôt public: du 28 mars 2025 au 28 avril 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 mars 2025

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 24-48 eBau 2024-8783, dossier eBau 228193

Adresse du projet: BF 1073, route de Sonvilier 28, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un immeuble PPE de 5 appartements en duplex ainsi que l'extension verticale du débarras au nord de la parcelle afin de créer deux garages, installation d'un ascenseur desservant le sous-sol, le rez et le 1^{er}, suppression du garage dans le virage au nord de la parcelle, rallongement de la plateforme au nord de la parcelle pour y construire un garage supplémentaire et accéder à l'ascenseur.

Maître d'ouvrage: Yeux bleus SA, Marlène Buri, rue Baptiste-Savoye 58, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Buri concept Sàrl, Fanny Buri, rue Baptiste-Savoye 58, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 28 mars 2025 au 28 avril 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 mars 2025

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 25-22 eBau 2025-4196, dossier eBau 226838

Adresse du projet: BF 1721, Sous les Crêts 2, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation périphérique en façade de 160 mm et isolation complémentaire en toiture de 100 mm.

Maîtres d'ouvrage: Tania Maniaci, Gilles Grosjean, Sous les Crêts 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 28 mars 2025 au 28 avril 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit

faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 mars 2025

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Vendredi 9 mai 2025 à 19 h

Salle Saint-Georges, rue Agassiz 19 à Saint-Imier

Ordre du jour

- Appel
- Comptes bourgeois 2024
- Rapports 2024
- Divers

Saint-Imier, le 4 avril 2025

Le Conseil bourgeois

Sauge



Avis de construction

Requérants: Florence et Elia Buonanno, ch. des Traversins 4, 2536 Plagne.

Propriétaires fonciers: Florence et Elia Buonanno, ch. des Traversins 4, 2536 Plagne.

Projet: changement d'affectation, aménagement d'un cabinet d'hygiéniste dentaire au sous-sol de la maison d'habitation sis sur parcelle N° 995 au chemin des Traversins 4 à Plagne, zone H2.

Dérogation: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 28 mars 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Christophe Sartori, ch. de l'Église 1, 2537 Vauffelin.

Propriétaire foncier: Christophe Sartori, ch. de l'Église 1, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: Bögli Jardins, route Principale 7, 2765 Roches.

Projet: démolition d'une piscine hors-sol et construction d'une piscine enterrée, chauffée par une pompe à chaleur air-eau, construction d'un mur de soutènement et pose d'une paroi pare-vue sis sur parcelle N° 118 au chemin de l'Église 1 à Vauffelin, hors zone.

Dérogation: art. 24c LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du

secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 28 mars 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Kurt Freiburghaus, chemin des Oeuchettes 23, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: Kurt Freiburghaus, chemin des Oeuchettes 23, 2537 Vauffelin.

Projet: remplacement de la pompe à chaleur air-eau intérieure par une nouvelle en façade nord sise sur parcelle N° 518, chemin des Oeuchettes 23 à Vauffelin, zone H2.

Dérogation: art. 80 LR.

Objet protégé: néant.

Construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 28 mars 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Ruth et Peter Plüss, Au Milieu du Village 24, 2363 Les Enfers.

Auteur du projet: Plüss Management Sàrl, Rishaldenweg 11, 4852 Rothrist.

Projet: isolation périphérique, remplacement du chauffage au mazout par un chauffage aux pellets, déplacement de la cuisine dans le jardin d'hiver, déplacement de la porte de garage au nord, pose de panneaux photovoltaïques sur pan nord, sis sur parcelle N° 939, ch. de la Dreize 6, 2536 Plagne, zone H2.

Dérogation: art. 16 RAC.

Objet protégé: néant.

Construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 4 avril 2025

Le Conseil municipal

Sauge (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 29/2025 eBau 2025-665

Requérant: DTC Dynamic Test Center AG, Marcel Strub, route Principale 127, 2537 Vauffelin.
Auteur du projet: wahlruefli Architekten AG, Fabio Vescovi, Dammweg 3, 2502 Bienne.
Emplacement: parcelles N°s 386 (DS 547) et 387 (DS 523), au lieu-dit: route Principale 127, Vauffelin, commune de Sauge.
Projet: construction d'une nouvelle halle d'essais, démontage des conteneurs de bureaux provisoires, confinement de la piste d'essais avec création d'un étage de bureaux au-dessus, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, adaptation des accès internes du site.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ « Saing ».
Dérogation: art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 mai 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 avril 2025

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSEES

Dépôt public relatif au plan communal d'aménagement des eaux

Conformément aux articles 21 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), la Commune de Sonceboz-Sombeval soumet au dépôt public le plan d'aménagement des eaux pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Sonceboz-Sombeval.
Responsable de l'aménagement des eaux: Commune de Sonceboz-Sombeval.
Cours d'eau: ruisseau les Malés (74709).
Localité: Les Malés, les Faulx.
Coordonnées: de 2°57'320 / 1°22'6"750 à 2°57'9"200 / 1°22'7"350
Projet: aménagement complet, déplacement, remise à ciel ouvert du ruisseau des Malés.

Dérogations faisant l'objet de la requête:

- Dérogation pour petite installation non forestière en forêt (art. 16 LFO, art. 35 OCFO)
- Autorisation en matière de protection des eaux (art. 7 LEaux, art. 11 LCPE)
- Couverture ou mise sous terre des cours d'eau (art. 38 LEaux)
- Bâtiments et installations dans le secteur de proximité des eaux (art. 48 LAE)
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
- Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives au sens de l'article 18, alinéas 1bis et 1ter, de l'article 21 et de l'article 22, 2° alinéa de la loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage, ainsi que de l'article 12, de l'article 13, 3° alinéa et de l'article 17 de l'ordonnance cantonale du 10 novembre 1993 sur la protection de la nature.
- Dérogation pour des interventions dans les haies et les bosquets au sens de l'article 18, alinéas 1bis et 1ter de la loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage, de l'article 18, alinéa 1g de la loi fédérale du 20 juin 86 sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP), ainsi que l'article 27 de la loi du 15 septembre 1992 sur la protection de la nature.

Délai de publication et de recours: du 7 avril 2025 au 12 mai 2025.

Adresse de publication et de recours: Administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Piquetage: piquets rouges sur l'axe du cours d'eau; piquets bleus sur les limites d'emprise sur terrain privé ne correspondant pas à des limites de parcelles.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 31 mars 2025

III^e arrondissement d'ingénieur en chef

Tramelan



Mesures en matière de circulation routière nécessitant l'accord de l'OPC

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Tramelan décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Signalisation par zone, circulation interdite aux voitures automobiles et aux motocycles, bordiers autorisés

- Au nord de la route cantonale, à la rue du 26-Mars depuis le bâtiment N° 40, rue des Grillons, chemin des Combes, rue du Crêt-Georges, chemin de la Symbol, rue de la Place, rue des Lilas, rue des Romains, chemin des Dolaises.
- Au sud de la route cantonale, au chemin des Lovières depuis le bâtiment Ténor N° 1, Le Ténor, exclus la parcelle 3184 qui rejoint la halle polyvalente, rue du Plan, rue du Stand, chemin des Sources depuis le bâtiment N° 2.

Vitesse maximale 30 km/h

- Au chemin des Dolaises depuis le bâtiment rue des Romains N° 2 jusqu'au débouché de la rue du 26-Mars.
- À la rue de la Gare depuis le bâtiment N° 22 en direction de l'est jusqu'à la Place des Theuottes, Place des Theuottes, rue du Pont depuis le bâtiment N° 14 jusqu'à la Place des Theuottes.

Motif de la mesure: éviter le trafic de transit dans les rues communales suite au chantier sur la route cantonale.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la Préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Tramelan, le 27 mars 2025

La Commune

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 36/2025 eBau 2025-2944

Requérant: Municipalité de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Ciampi & Cattoni Sàrl, rue de la Gare 16, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1371, au lieu-dit: Chemin des Lovières 6, commune de Tramelan.
Projet: aménagement d'une place de jeux multisports avec pose de clôtures pare-balls, rénovation et déplacement de la place pour le saut en hauteur et réfection de la piste de saut en longueur au terrain de sport des Lovières.
Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 15 « complexe sportif ».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 avril 2025 inclusivement auprès des Services techniques (STT) de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 mars 2025

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 41/2024 eBau 2024-5329

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.
Auteur du projet: Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümliigen.
Emplacement: parcelle N° 1371, au lieu-dit: Chemin des Lovières 11, commune de Tramelan.
Projet: construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, systèmes techniques et nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / TRLS.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 15.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 avril 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 mars 2025

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



CONSEIL-EXÉCUTIF

Crédit d'engagement pour l'exploitation de la Fondation Grand Chasseral

Le Conseil-exécutif soutient la dynamique Grand Chasseral. Il a approuvé un crédit d'engagement pour soutenir la Fondation Grand Chasseral dans son exploitation à raison de 150 000 francs par an pour la période 2025-2028. Cette subvention complète un crédit unique accordé par le canton (décision du Grand Conseil à la session de printemps 2025) pour la rénovation du bâtiment La Couronne à Sonceboz, où elle exerce ses activités. La Fondation Grand Chasseral est l'organisation faîtière pour le développement, le rayonnement et la promotion économiques du Jura bernois. Elle a créé en 2022 la marque Grand Chasseral, qui se diffuse très rapidement dans la région.

Berne, le 27 mars 2025

Le Conseil-exécutif

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Compensation des effets de la progression à froid pour l'impôt sur le revenu 2026

Lorsque le renchérissement entraîne une hausse des salaires, les contribuables passent dans un palier supérieur du barème alors que les salaires ne progressent pas en termes réels. Pour éviter ce phénomène, appelé *progression à froid*, la loi cantonale sur les impôts prévoit des adaptations au renchérissement. En 2024, le renchérissement a atteint 0,6% en Suisse. Les barèmes d'imposition cantonaux et communaux bernois seront donc adaptés à compter du 1er janvier 2026. Le Conseil-exécutif a arrêté l'adaptation requise par voie d'ordonnance. Quant aux autres barèmes, déductions et montants exonérés d'impôt, ils ne sont adaptés que lorsque le renchérissement cumulé depuis la précédente adaptation est supérieur ou égal à 3%. La précédente adaptation a été appliquée à l'année fiscale 2024 sur la base du renchérissement à fin 2022. Comme le seuil des 3% n'a pas été franchi en 2024, il n'y aura pas d'ajustement dans ces domaines pour l'année fiscale 2026. En ce qui concerne

l'impôt fédéral direct, l'Administration fédérale des finances communiquera les éventuelles compensations à l'automne 2025.

Berne, le 27 mars 2025

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Initiative cantonale pour simplifier l'obligation de déclaration d'éléments fertilisants et de produits phytosanitaires

Suite à un mandat parlementaire, le gouvernement bernois a déposé auprès de l'Assemblée fédérale l'initiative cantonale pour simplifier l'obligation de déclaration d'éléments fertilisants et de produits phytosanitaires (digiFLUX). Le Grand Conseil veut ainsi réduire la charge administrative que la traçabilité des produits phytosanitaires représente pour l'agriculture et l'artisanat.

Berne, le 27 mars 2025

La Chancellerie d'État

DIRECTION DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INTÉGRATION

Situation actuelle des hébergements collectifs pour les personnes en quête d'asile ou de protection

Les arrivées de personnes demandant l'asile en Suisse ont légèrement reflué au cours des premiers mois de 2025, mais leurs effectifs restent élevés dans les cantons. Jusqu'au 24 mars 2025, les centres d'asile fédéraux ont attribué au canton de Berne 417 personnes, dont 188 en provenance d'Ukraine (statut de protection S). Toutes ces personnes sont actuellement logées dans des hébergements en surface.

L'hébergement collectif de la Montagne de Douanne ouvrira le 1er avril 2025. Géré par la Croix-Rouge Suisse Canton de Berne (CRS Canton de Berne), il est mis en service progressivement. Ce centre d'intégration, d'une capacité maximale de 144 lits, accueille des personnes provenant de pays variés. Les enfants commenceront par fréquenter une classe d'accueil à Douanne. L'ancien centre de vacances est desservi par des bus mis en place spécialement, un service gratuit pour la population également.

L'hébergement collectif aménagé dans l'ancien hôpital de Tiefenau proposera des places supplémentaires à compter du 1er avril 2025. D'une capacité maximale de 820 lits, cette structure mettra désormais à disposition 492 lits. La ville de Berne en tant que partenaire régional du canton dans le domaine de l'asile a délégué à l'Armée du Salut l'exploitation de ses centres d'asile.

L'hébergement collectif de Grosshöchstetten est entré en service début 2025. Il accueille actuellement 123 personnes du domaine de l'asile. Cette structure d'une capacité de 150 lits est gérée par la CRS Canton de Berne.

Comme annoncé par voie de communiqué de presse, l'hébergement collectif aménagé dans l'hôtel Gurnigelbad, sur la commune de Riggisberg, fermera ses portes à la fin avril 2025. La structure est affectée à la réserve du canton de Berne. Quant à l'hébergement collectif de Brünig, il est fermé depuis la fin janvier 2025.

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration et les partenaires régionaux du canton de Berne dans le domaine de l'asile remercient l'ensemble de leurs collaboratrices et collaborateurs ainsi que les communes, les organisations et les bénévoles pour la qualité de leur collaboration.

Berne, le 28 mars 2025

La Communication de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

En ligne

Retrouvez le journal de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch